

# www.Denis-Cailleaux.com

# **Denis CAILLEAUX**

Maître de conférences d'Histoire de l'art et d'Archéologie du Moyen Age Université de Bourgogne (Dijon) UMR 5594

Titre de l'étude :

# LE SITE ET LES BATIMENTS DE L'ABBAYE SAINT-PAUL-SU-VANNE, ORDRE DE PREMONTRE

Auteur : Denis CAILLEAUX

Maître de conférences d'Histoire de l'art et d'Archéologie du Moyen Age

Université de Bourgogne (Dijon)

UMR 5594

Contact: denis-cailleaux@noos.fr

denis.cailleaux@u-bourgogne.fr

Edition : Bulletin de la Société archéologique de Sens

Nouvelle série, tome V

2006 p. 172-219

Document web: Texte originel, corrigé et complété. Format PDF

Date du document originel : Février 2006 Date de révision du document : Mars 2006

Pour citer ce document :

CAILLEAUX (Denis)

Le site et les bâtiments de l'abbaye Saint-Paul-su-Vanne, Ordre de Prémontré

édition électronique

2006

# LE SITE ET LES BATIMENTS DE L'ANCIENNE ABBAYE SAINT-PAUL-SUR-VANNE ORDRE DE PREMONTRE

Denis CAILLEAUX Université de Bourgogne UMR 5594

L'ancienne abbaye Saint-Paul-sur-Vanne, de l'ordre des chanoines réguliers de Prémontré<sup>1</sup>, occupait un vaste enclos dans la périphérie sud de la cité de Sens, entre la rivière d'Yonne et le chemin qui menait à la plaine Champbertrand. Cette abbaye est l'un des établissements religieux les moins connus du Sénonais. Les historiens comme les archéologues s'y sont peu intéressés, en raison de la disparition supposée de ses archives et du bouleversement de son site, qui priveraient le chercheur de tout moyen d'étude. Cependant, quelques vestiges architecturaux de l'ancien monastère subsistent dans un bâtiment situé au n° 100 de la rue Champbertrand, à Sens, et divers documents historiques conservés permettent d'amorcer une enquête sur les édifices de l'ancienne abbaye.

#### La résidence du Prieuré

Le bâtiment qui porte le n° 100 de la rue Champbertrand a fait l'objet en 1992-1993 d'importants travaux destinés à le transformer en immeuble d'appartements. Il est maintenant désigné sous le nom de *Résidence du prieuré*, mais les vieux Sénonais le connaissent encore comme la *Maison Cronier* car c'était l'ancienne résidence de cette famille qui a donné à la ville plusieurs générations d'industriels. Les découvertes qui ont été faites lors des travaux de transformation du bâtiment méritent d'être

.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ordre religieux, fondé en 1120 par saint Norbert de Xanten, qui tire son nom du site de Prémontré, près de Laon, où fut établie la première communauté. Ces chanoines réguliers suivaient la règle de saint Augustin et combinaient la vie contemplative et l'activité missionnaire et pastorale.

signalées<sup>2</sup> car elles permettent de formuler plusieurs observations sur les anciens édifices de l'abbaye et sur son site d'implantation.

Les informations présentées ici sont issues d'observations faites sur le monument avant, pendant et après les différents travaux qui y ont été pratiqués ces années dernières. Elles résultent également de la consultation des archives privées des familles Querelle-Cronier, qui furent propriétaires des lieux depuis la première moitié du XIXe siècle jusqu'à la fin des années 1980, ainsi que de quelques sondages effectués dans le fonds Saint-Paul aux Archives départementales de l'Yonne.

#### **Notice historique**

L'abbaye de Saint-Paul-sur-Vanne appartenait à l'ordre des chanoines réguliers de Prémontré et relevait de la filiation de l'abbaye de Dilo, en pays d'Othe<sup>3</sup>. L'établissement religieux, fondé en 1192, fut d'abord un prieuré de Dilo<sup>4</sup> avant d'être érigé en abbaye en 1221. A la prospérité du XIIIe siècle, succédèrent les désolations du XIVe siècle et de la première moitié du XVe, consécutifs aux troubles de la guerre de Cent ans. Restauré à l'extrême fin du Moyen Age, puis placé sous le régime de la commende à partir de 1531, le monastère connut au XVIIe siècle plusieurs essais de réforme qui n'aboutirent pas. En 1733, un projet d'union avec le collège des jésuites échoua. Le chapitre général de l'Ordre de Prémontré résolut, en 1770, de réduire l'abbaye au rang de simple prieuré-cure afin de maintenir la paroisse Saint-Cartault qui avait son siège dans le monastère<sup>5</sup>. Les bâtiments réguliers furent alors détruits, à l'exception d'une aile du carré claustral qui fut transformée par le R.P. Louis Chevalier en 1777<sup>6</sup> pour servir de logis au prieur-curé. L'abbaye, qui disposait de 9.000 livres de

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Un article du journal *L'Yonne Républicaine*, du mardi 29 juin 1993, a rendu compte des travaux en cours dans l'ancienne abbaye Saint-Paul.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Sur cette abbaye, voir en dernier lieu DAUPHIN (Jean-Luc), *Notre-Dame de Dilo. Une abbaye au cœur du Pays d'Othe*, édition des Amis du Vieux Villeneuve, 1992.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Certains auteurs ont évoqué une dépendance de Saint-Marien d'Auxerre, mais rien n'atteste le contrôle du prieuré sénonais par l'établissement auxerrois.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Selon un document des Archives nationale, D. XIX-12, Saint-Paul perdit alors sont titre d'abbaye pour n'être plus que « le presbitère (sic) et la résidence du curé de la paroisse ».

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Deux inscriptions, placées à l'angle sud-est de la maison, témoignent des travaux effectués par ce prieur. Le texte de ces inscriptions est donné dans le catalogue *Le Sénonais au XVIIIe siècle. Architecture et Territoire*, éditions des Musées de Sens, Sens, 1987, p. 127.

revenu en 1753, n'en possédait plus de 1.500 en 1770, pour entretenir deux religieux<sup>7</sup>. Saisi au titre des Biens nationaux lors de la Révolution, l'ancien domaine abbatial fut transformé en manufacture de rasoirs et boutons d'acier au début du XIXe siècle par A. Querelle, puis il abrita l'usine Cronier, spécialisée dans le travail des cuirs. L'usine, qui était installée dans le bâtiment abbatial, fut transférée à l'opposé du domaine dans de nouveaux locaux, édifiés à la fin du XIXe siècle à proximité de la rivière. L'ancien immeuble fut conservé comme maison d'habitation de la famille des industriels jusqu'à la construction de la villa voisine (n° 84, rue Champbertrand), puis il fut utilisé pour le logement des employés de l'usine.

Les historiens se sont peu intéressés à l'abbaye Saint-Paul en raison de la pauvreté souvent invoquée des sources documentaires<sup>8</sup>. Selon la tradition, les archives anciennes de la maison furent détruites en 1558 par l'abbé commendataire Jacques Spifame<sup>9</sup>, adepte de la religion réformée. En fait, les Archives départementales de l'Yonne conservent encore un fonds assez important de documents comprenant des pièces originales des XIIe et XIIIe siècles ainsi que des copies du XVIIe siècle, qui attestent qu'à cette époque les religieux disposaient encore de leurs archives.

Le désintérêt inexpliqué pour Saint-Paul date de tout temps, car au XVIIIe siècle déjà les historiens de la famille Tarbé n'écrivaient que quelques lignes sur ce monastère quand ils consacraient des chapitres entiers à d'autres établissements religieux de la ville. A la méconnaissance des époques anciennes, s'ajoute l'absence de documents pour les périodes

\_

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> VALLERY-RADOT (Maurice), *Un administrateur ecclésiastique à la fin de l'Ancien régime : le cardinal de Luynes, archevêque de Sens (1753-1788),* Meaux, 1966, p. 141 et 253. La somme de 9.000 livre est probablement une erreur de lecture, car à la fin du XVIIe siècle, la mense abbatiale valait moins de 800 livres.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> La liste des sources et la bibliographie relatives à l'histoire de l'abbaye Saint-Paul ont été dressées en dernier lieu par ARDURA (Bernard), *Abbayes, prieurés et monastères de l'ordre de Prémontré en France des origines à nos jours*, Presses Universitaires de Nancy, 1993, p. 505-507.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> L'archiviste de l'Yonne Francis MOLARD a contribué à accréditer cette thèse en écrivant que « Les archives furent détruites vers 1558 par Gilles [lire Jacques] Spifame, évêque de Nevers » : MOLARD (Francis), « Testaments conservés dans les Archives de l'Yonne », *Bulletin du Comité des Travaux historiques. Histoire et Philologie*, n° 3-4, 1884. On trouve la même affirmation dans l'ouvrage récent de ARDURA (Bernard), *op. cit.*, p. 506 : « L'histoire ancienne de cette abbaye nous est presque inconnue, car le commendataire apostat, Jacques Spifame, brûla les archives en 1558 ».

modernes. Le site de Saint-Paul, essentiellement occupé par une maison d'habitation, un parc et des terres de culture à la fin du XVIIIe siècle, a été progressivement bâti au cours du XIXe siècle et dans les premières années du XXe siècle. Ces constructions relevaient de l'initiative des propriétaires et ne donnèrent peut-être pas lieu à autorisation<sup>10</sup>, privant ainsi le chercheur de la documentation administrative utile à la connaissance des aménagements réalisés depuis la Révolution. L'évolution urbaine de la ville de Sens et la modification du tissu industriel ont particulièrement touché le site ces années dernières, entraînant la destruction de la plupart des vieux bâtiments, puis la construction de plusieurs lotissements pavillonnaires et d'immeubles collectifs, ainsi que la création de nouvelles rues.

Il résulte de cet état des sources et des transformations du site qu'il est difficile aujourd'hui d'évoquer l'ancienne abbaye et ses abords. Singulièrement, il est aussi incertain de décrire la fabrique Querelle ou l'usine Cronier, dont les bâtiments élevés aux XIXe et XXe siècles n'ont disparu que récemment. Des changements dans la dénomination des lieux et des rues compliquent encore l'interprétation des rares documents repérés.

#### Le site

L'ancien domaine de Saint-Paul correspond aux terrains inclus dans le rectangle délimité par la rue Désiré-Robert (ancienne rue Verte) au Nord, la rue Champbertrand (ancienne ruelle Saint-Symphorien) à l'Est, le quai de l'Yonne (ancien chemin de halage) à l'Ouest et la rue Eugène-Delaporte (chemin du Moulin du Roi) au Sud. Cette dernière voie porte parfois dans les documents du XIXe siècle le nom de *chemin de Saint-Paul* et il convient de ne pas la confondre avec l'actuelle *rue Saint-Paul* qui fut créée au début du XXe siècle à travers la propriété Querelle, parallèlement à l'ancienne rue Verte. De même, le *chemin du Moulin du Roi* est différent de l'actuelle *rue du Moulin-du-Roy*, créée ces années dernières, parallèlement à la rue Champbertrand.

\_

<sup>10</sup> Les Archives municipales de Sens conservent cependant certains documents dans le fonds des permis de construire, en particulier un dessin de la façade d'une nouvelle maison à bâtir pour M. Cronier. Il conviendrait de rechercher dans les séries modernes des Archives départementales de l'Yonne et des Archives nationales les documents relatifs à la gestion des fabriques installées sur le site aux XIXe et XXe siècles.

Les immeubles du quartier Saint-Paul ont reçu des noms donnés par les anciens propriétaires ou par la tradition. Rue Eugène-Delaporte, n° 54 et 56, à l'angle est de la rue du Moulin-du-Roy, plusieurs corps de bâtiment, qui semblent dater du XVIIIe siècle, sont appelés depuis longtemps *Ferme de Saint-Paul* et paraissent avoir été la dépendance agricole de l'abbaye. Dans la rue Champbertrand, l'actuelle *Résidence du prieuré* correspond à un édifice cité dans les textes du XIXe siècle comme *La propriété Saint-Paul*. C'est à cet immeuble que j'ai donné le nom de *Logis du prieur-curé* dans le catalogue de l'exposition *Le Sénonais au XVIIIe siècle*. Sur le côté ouest de la rue du Moulin-du-Roy, n° 21, près de l'angle avec la rue Saint-Paul, la maison d'habitation de la fin du XIXe siècle qui est conservée porte le nom de *Villa Jeanne-d'Arc*. Enfin, rue Saint-Paul, vers l'Yonne, près des silos à grain, les anciens bâtiments industriels qui subsistent en partie formaient l'*Usine Cronier*.

Au Moyen Age, l'abbaye était située à la périphérie de l'espace urbanisé (fig. 1), dans une zone de jardins, de maisonnettes dispersées et, surtout, de moulins établis sur les différents bras de la Vanne, qui se jette dans l'Yonne à proximité du monastère. Les principaux axes de circulation du quartier étaient le chemin qui suivait la rive droite de l'Yonne et la voie qui, à travers la plaine Champbertrand, menait au gué de Salcy puis, audelà, à Villeneuve-sur-Yonne par la rive gauche de la rivière.

#### Les bâtiments

Le souvenir de l'ancienne abbaye Saint-Paul n'était plus conservé jusqu'à ces années dernières que par le *Logis du prieur-curé*. J'ai donné, en 1987, une description de ce bâtiment dans son état antérieur aux travaux récents<sup>11</sup>. La maison, qui se présentait alors principalement comme un édifice du XVIIIe siècle, conservait néanmoins quelques éléments plus anciens : chapiteaux médiévaux à décor de feuillages placés aux angles extérieurs du pignon sud et, surtout, deux pièces voûtées sur croisées d'ogives. On pouvait aussi remarquer, sous le crépi de la façade ouest, les traces d'anciennes arcades murées (Fig. 2).

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Le Sénonais au XVIIIe siècle : architecture et territoire, op. cit.

Une première campagne de travaux, vers 1990, a fait disparaître un avant-corps créé au centre de la façade ouest au XIXe siècle pour recevoir le bureau directorial de la fabrique. Après la destruction de cette adjonction, des sondages dans le mur ouest révélèrent la présence de chapiteaux en place. Les travaux suivants, en 1992, les ont entièrement dégagés, ainsi que les arcatures qui leur sont associées. A l'intérieur de la maison, dans la partie sud, la suppression d'une cloison a permis de restituer le volume de la salle voûtée. Ces travaux ont aussi eu pour conséquence de faire disparaître les traces du XVIIIe siècle, comme un escalier en bois à balustres tournées qui se trouvait au centre du bâtiment et qui a été démonté. La porte cochère du XVIIIe siècle, qui était placée de biais par rapport à la rue Champbertrand et qui est signalée sur les différents plans anciens, a également été détruite. La porte piétonne, elle aussi du XVIIIe siècle (Fig. 3), qui se trouve en avant de la façade de la maison du prieur, a été conservée, mais très mutilée.

#### Les arcades

Les travaux réalisés sur la façade ouest ont dégagé quatre arcades médiévales appareillées en pierre de taille. Les trois premières, dans la partie sud de la façade, sont composées chacune de deux faisceaux de colonnettes surmontées de chapiteaux à décor de feuillages qui reçoivent les claveaux d'un arc. La quatrième arcade est d'une structure différente. Ici, les deux jambages en pierres de taille appareillées portent un arc brisé clavé, sans moulures ni chapiteaux.

Les arcades n° 1 et n° 3 (du Sud au Nord) sont engagées dans un profond ébrasement droit (Fig. 4). Les colonnettes, décalées, sont couronnées de chapiteaux à décor de feuillage qui se poursuivent en bandeau (Fig. 5). Les colonnettes placées à l'extérieur reçoivent une archivolte en forme d'arc brisé<sup>12</sup> portant deux voussures en rouleau. Celles situées à l'arrière supportaient un réseau d'intrados formé de deux dalles de

<sup>12</sup> La partie haute des arcs n'est plus visible actuellement après création de plafonds modernes, mais les traces relevées dans la muraille avant les travaux ont révélé qu'un des arcs est complet, avec une forme faiblement brisée. pierre calcaire ajourées chacune d'un trilobe<sup>13</sup>. Ces dalles, formant tympan, reposaient sur une colonnette centrale disparue. Cette disposition n'est visible que dans l'arcade n° 1, mais elle était similaire dans l'arcade n° 3. Chacune des deux ouvertures formait ainsi une baie géminée.

L'arcade n° 2, au centre, présente une disposition différente. Les colonnettes, plus fines, reçoivent une voussure clavée composée de trois rouleaux. Les chapiteaux présentent le même décor de feuillage que ceux des arcades voisines.

Les trois baies décrites sont placées en avant d'une arrière-voussure en pierres de taille. Les colonnettes reposent sur des bases moulurées assises sur un solin maçonné, partiellement détruit (Fig. 6).

L'arcade n° 4, de structure plus simple, n'est plus actuellement visible que du côté intérieur de la maison. A l'extérieur, elle a été recouverte par un crépi, mais elle a été observée avant les travaux et sa structure, sans colonnettes, est assurée.

Les quatre arcades correspondent à deux types d'ouvertures. Les n° 2 et n° 4 étaient des passages et les n° 1 et n° 3 étaient des baies géminées. La restitution générale de l'ensemble des ouvertures (Fig. 7) et la destination des salles en rapport peuvent être aisément déduites. Les trois premières arcades répondent au système classique des trois baies de façade d'une salle capitulaire. L'arcade n° 4, sans ornement, était l'ouverture qui permettait d'accéder au corps de logis depuis une galerie de cloître. Elle pouvait mener à un passage vers les jardins — comme c'est le cas dans l'architecture cistercienne — et/ou à un escalier d'accès aux étages.

Il résulte de ces observations que le corps de bâtiment de l'abbaye Saint-Paul conservé au XVIIIe siècle pour aménager le logis du prieur-curé était une partie de l'ancienne aile qui abritait la salle capitulaire et ses annexes. La salle du chapitre était située au centre du bâtiment actuel, entre un couloir au Nord et une salle voûtée au Sud. Dans sa forme primitive, le

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Les travaux récents ont modifié la forme initiale en joignant les parties conservées des anciens trilobes par un grand arc surbaissé.

bâtiment devait se poursuivre au Nord, au delà du passage de la baie n° 4, par une grande salle de travail.

#### La salle voûtée

Vestige le mieux préservé de l'ancienne abbaye, la salle voûtée (Fig. 8) occupe la largeur de la partie sud du rez-de-chaussée de la *Résidence du prieuré*. Rendue à son volume initial par la suppression d'une cloison qui la partageait en deux pièces, elle forme deux travées couvertes de croisées d'ogives reposant sur six consoles décorées. Celles du mur ouest sont ornées de figures humaines ; les quatre autres ont un décor de feuillage. Les ogives présentent un profil *en amande* peu marqué et l'on peut encore remarquer la trace de faux-joints peints en rouge sur fond jaune-beige. Un arc doubleau marque la séparation entre les deux travées, mais il est à noter que les voûtes sont dépourvues de formerets et que les clés sont nues.

Les différents percements pratiqués dans les murailles de la pièces voûtée permettent de constater la forte épaisseur des quatre murs (environ 1 mètre). Toutes les ouvertures actuelles sont anciennes, mais appartiennent vraisemblablement à des époques différentes. Sur les petits côtés de la salle, deux portes rectangulaires mènent à l'extérieur. Celle du côté ouest a été aménagée au centre d'un ébrasement biais cintré dans sa partie haute, formant une sorte de niche dans la muraille, qui était certainement à l'origine une fenêtre ouvrant sur le cloître. Le mur sud possède deux ouvertures. La première, dans la travée ouest, est une porte couronnée d'un cintre. Elle date certainement de l'époque médiévale. La deuxième, dans la travée est, est une fenêtre rectangulaire, probablement créée au XVIIIe siècle.

Aucun indice archéologique ne permet de discerner la fonction initiale de la salle voûtée<sup>14</sup>. Dans l'ordonnance d'un carré claustral médiéval « régulier », la pièce mitoyenne de la salle du chapitre du côté du sanctuaire — nous verrons plus loin que celui-ci est voisin — est destinée à

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Au cours des travaux, les ouvriers ont dégagé dans la partie est du sol de la pièce un bassin rectangulaire. Il s'agit probablement d'une installation liée à la manufacture de rasoirs qui occupait le bâtiment au XIXe siècle.

accueillir la sacristie. D'après la disposition des lieux et les informations issues des sources historiques, il semble que soit le cas à Saint-Paul.

# Les chapiteaux extérieurs

Deux groupes de chapiteaux sont visibles aux angles du pignon sud. Placés à 2,5 mètres du sol actuel environ, ces éléments sculptés, intégrés dans la maçonnerie de l'immeuble, sont formés chacun d'un bloc monolithe portant deux chapiteaux, décorés de feuillages, couronnés d'un tailloir polygonal (Fig. 9 et 10). Les deux blocs sculptés surmontent deux autres blocs de pierre calcaire dans lesquels sont taillés des faisceaux de colonnettes « ondulées ».

On peut considérer que ces chapiteaux et les colonnettes associées occupent leur emplacement d'origine, car il est difficile de concevoir qu'ils aient été placés dans la muraille après l'époque médiévale. Ils ont été préservés de la destruction lors de la « restructuration » du bâtiment au XVIIIe siècle, car ils étaient inclus dans les maçonneries d'édifices mitoyens où ils servaient de supports à des arcs tendus perpendiculairement au pignon du bâtiment conservé. Ces deux groupes de chapiteaux attestent l'existence de deux ouvertures percées dans le goutteau nord de l'église abbatiale, comme nous le verrons plus loin.

### Des témoignages de l'art du XIIIe siècle

La modénature des différents arcs observés, le profil des ogives de la salle voûtée comme la sculpture des feuillages des différents chapiteaux relèvent de l'art du XIIIe siècle<sup>16</sup>. On peut préciser l'époque de ces éléments en observant la forme polygonale des tailloirs, qui s'oppose à celle des astragales travaillées en moulures circulaires. De même, les colonnettes ondulées, la taille des groupes de chapiteaux sur un même bloc et la disposition des feuillages sur deux registres sont des indices chronologiques qui autorisent à situer ces éléments dans le troisième quart du XIIIe siècle. Le modèle des chapiteaux de Saint-Paul trouve sont origine dans la

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Le bon état de conservation de ces sculptures atteste qu'elles ne sont pas exposées aux intempéries depuis longtemps.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Certaines des consoles de la salle voûtée semblent appartenir à une époque postérieure et ont pu être reprises aux XVe-XVIe siècles.

sculpture de la Sainte-Chapelle de Paris<sup>17</sup> et appartient à un type fréquent en région parisienne, caractérisé par la représentation de grosses feuilles gonflées qui se dressent en deux rangs superposés. Comme l'a observé Anne Prache, à propos d'un fragment conservé au Musée national du Moyen Age à Paris proche des exemples de Saint-Paul, « on ne saurait dater tardivement [ces sculptures], contrairement à ce qu'on a cru autrefois »<sup>18</sup>. Notons aussi que la sculpture des chapiteaux de Saint-Paul est de bonne facture et que le matériau utilisé — un calcaire à grain fin, de provenance auxerroise ou parisienne<sup>19</sup> — était une pierre coûteuse au Moyen Age.

Un rapprochement pertinent me semble pouvoir être établi entre les chapiteaux de Saint-Paul et deux autres éléments médiévaux sénonais injustement méconnus. Il s'agit des deux portails gothiques visibles au n° 21, rue Beaurepaire (ancien hôtel de Voisines)<sup>20</sup> et au n° 6, rue Emile-Peynot<sup>21</sup>. Dans les deux cas, les chapiteaux à décor de feuillages sont couronnés de tailloirs polygonaux et reposent sur des colonnettes rondes, comme dans les arcades de l'abbaye Saint-Paul. Les arcs de ces portails sont des cintres surbaissés, mais les moulures sont proches des arcs faiblement brisés de la salle capitulaire de Saint-Paul. Souvent datés du XIVe siècle, ces deux portails relèvent plus certainement de l'art de la seconde moitié du XIIIe siècle.

Ces observations stylistiques, comparées aux données historiques, qui placent à l'année 1221 l'érection de Saint-Paul en abbaye, permettent d'éclairer les premières décennies de l'histoire du monastère. On peut

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Il est possible de comparer les sculptures de Saint-Paul à celles de la Sainte-Chapelle de Paris. On observera en particulier quatre fragments de meneaux provenant de la Sainte-Chapelle, datés de 1243-1248, publiés dans le catalogue de l'exposition *Un trésor gothique. La châsse de Nivelles*, Paris, RMN, 1996, notice n° 4, p. 282-283.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Catalogue de l'exposition *L'art au temps des rois maudits. Philippe le Bel et ses fils. 1285-1328*, éditions RMN, Paris, 1998, p. 50, notice n° 13.

<sup>19</sup> Les pierres de la salle voûtée ont été examinées par Mme Annie Blanc, géologue au Centre de recherche des Monuments historiques. Il ressort de ses observations que les voussoirs des ogives sont taillés dans du liais parisien, à l'exception de certains éléments travaillés dans du calcaire auxerrois. Le matériau des sculptures semble aussi être du liais parisiens.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Il ne subsiste actuellement que le jambage droit de ce portail, mais sa disposition ancienne est connue grâce à un dessin publié dans la 2ème édition de TARBE (Théodore), *Histoire de Sens*, Sens, 1888, p. 62.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Ce portail, intégralement conservé, est parfois signalé à tort comme l'ancienne entrée du petit hôtel-Dieu.

conclure que les bâtiments de l'établissement primitif — qui dataient du XIe et/ou de la fin du XIIe siècle<sup>22</sup> — furent totalement renouvelés lorsque Saint-Paul est devenue une abbaye autonome. Les chanoines prémontrés cherchèrent d'abord à assurer la prospérité économique de leur maison sénonaise en constituant un domaine rural et en percevant des droits de sépulture pour les tombes des riches bourgeois de la cité et des dignitaires du chapitre cathédral qui choisirent d'être inhumés dans leur église<sup>23</sup>, puis ils investirent leurs ressources dans la construction de bâtiments de qualité. Les travaux consistèrent d'abord à rebâtir l'église abbatiale, dans les années 1230-1250, en s'inspirant du modèle de l'abbatiale Saint-Jean de Sens<sup>24</sup>. Dans les décennies suivantes, le chantier porta sur la réalisation des édifices de la communauté.

## L'église abbatiale

L'église abbatiale Saint-Paul fut entièrement détruite en 1779, selon Tarbé<sup>25</sup>, en exécution d'un arrêt du Conseil du Roi de 1775<sup>26</sup>. L'année précédente, le Conseil avait pris connaissance du rapport de l'architecte-expert Huy, dit Villeroy, chargé d'examiner un projet de restauration des bâtiments de l'abbaye, qui concluait que « lesdites démolitions et reconstructions sont tellement urgentes qu'elles ne pourroient être différées plus longtemps sans un péril éminent »<sup>27</sup>. Les travaux furent certainement engagés peu après et deux inscriptions, encore conservées dans l'angle sud-

Dog gandagas arabáslagique

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Des sondages archéologiques pratiqués à l'angle des rues Champbertrand et Saint-Paul ont mis au jour des céramiques gallo-romaines, des ossements ainsi qu'une base de colonnette en pierre calcaire qui pouvait appartenir au XIIe siècle. J'ai observé ce mobilier archéologique déposé sur le bord du sondage, mais il n'a jamais été, à ma connaissance, signalé dans un rapport d'intervention.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Selon les documents conservés aux Archives départementales de l'Yonne, cote H. 470 et suivantes, la part la plus importante du patrimoine de l'abbaye fut constituée au cours de la première moitié du XIIIe siècle.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Cf. HUP (Estelle), L'ancienne abbatiale Saint-Jean de Sens. Architecture et décor monumental, mémoire de maîtrise en archéologie médiévale, sous la direction de D. Cailleaux, Université de Bourgogne, 1999, 2 volumes, multigraphiés.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Archives de la Société archéologique de Sens, *Notes manuscrites Tarbé*.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Arch. nat., E. 2519, fol. 153-154 (publié dans *Arrêts du Conseil du Roi, Règne de Louis XVI*, tome 1, Paris, 1978, p. 147, n° 2437): « Arrêt autorisant le Sr. Goa [= Gou], chanoine de Notre-Dame de Provins, abbé commendataire de l'abbaye Saint-Paul de Sens, et le prieur-chanoine de Saint-Carteaux [Cartault], à procéder à la démolition de la maison abbatiale à Saint-Paul de Sens et à celle de l'église et des bâtiments claustraux et à la construction d'une maison presbytérale. »

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> BONNET (Ph.), op. cit., p. 201, d'après Arch. nat., G9 12.

est du bâtiment, attestent les travaux de transformation des lieux engagés par le prieur de Saint-Paul en 1777. Les actes de vente des Biens nationaux dressés en 1792 confirment qu'à cette date il ne restait rien de l'église des prémontrés.

Aucun des documents parvenu à ma connaissance n'indique la localisation précise de l'abbatiale. Aucune source historique ne précise le plan de l'édifice, ni la forme de son élévation. L'étude du site et l'observations des vestiges architecturaux permettent cependant de déduire des sources disponibles — textes et documents graphiques — quelques informations sur l'emplacement et la distribution générale du monument.

Les vues panoramiques de Sens, dessinées au XVIIe siècle, sont inutilisables pour décrire Saint-Paul, car l'abbaye est signalée sous la forme d'une petite église couverte d'un dôme, mais elle est placée du mauvais côté de la rivière, au pied de la colline Saint-Bond. Pour le XVIIIe siècle, deux plans sommaires gardent la trace de la masse des bâtiments de l'ancienne abbaye, avant leur destruction en 1777-1779.

Le plan Outhier – Le premier de ces documents est le plan de la ville de Sens qui figure en cartouche sur la carte du diocèse de Sens dressée par l'abbé Outhier et imprimée en 1741. L'abbaye Saint-Paul est représentée sous la forme d'un carré de bâtiments, correspondant à l'espace claustral, mais l'abbatiale est placée dans une position peu compatible avec ce que l'on croit en savoir. L'abbé Outhier la dessine au centre de l'aile est, là où elle n'a assurément jamais existé. Cependant, cette situation de l'abbatiale ouvrant au centre d'une des ailes du cloître et débordant sur le préau se rencontre dans certaines abbayes prémontrées, mais il s'agit toujours d'une disposition résultant des reconstructions de l'Epoque moderne, inspirées du plan de l'Escurial. Il est possible que le plan de l'abbé Outhier ne soit pas totalement fantaisiste²8 et qu'il anticipe un projet non réalisé de reconstruction du monastère sur un plan nouveau.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Bien que dessiné à très petite échelle, le plan de Sens par l'abbé Outhier est généralement fiable dans le plan masse des édifices religieux. Il serait curieux qu'il ne soit faux que pour l'abbaye Saint-Paul.

L'Atlas Trudaine – Le second plan, extrait de l'Atlas Trudaine, représente la ville de Sens et son territoire au milieu du XVIIIe siècle<sup>29</sup>. Le domaine des prémontrés y figure avec assez d'exactitude. On reconnaît aisément le parc de l'abbaye, les bâtiments en « L » de la ferme Saint-Paul et l'enclos qui occupait l'angle des actuelles rues Champbertrand et Eugène-Delaporte (Fig. 11). Les bâtiments de l'abbaye, encore conservés à l'époque où ce plan a été levé, sont représentés sous la forme d'un rectangle irrégulier, allongé d'Est en Ouest. L'aile nord, moins longue que l'aile sud, ne se raccorde pas complètement à l'aile ouest. L'aile orientale présente un décrochement entre deux corps de bâtiments de largeurs différentes<sup>30</sup>. Surtout, l'Atlas Trudaine indique à l'orient un corps de bâtiment en forme de « T », saillant du carré claustral et bordé, au Sud, par l'enclos qui occupait l'angle des deux chemins qui limitaient le domaine à l'Est et au Sud.

Nous reviendrons ci-dessous sur l'interprétation du plan Trudaine. Considérons auparavant plusieurs indices qui permettent de situer l'abbatiale Saint-Paul au Sud du cloître, qu'elle bordait sur l'un des côtés.

Au cours du XIXe siècle, l'espace situé au Sud de la fabrique Querelle (actuelle *Résidence du Prieuré*), entre la rue Champbertrand et la ferme Saint-Paul, était un étang servant de réservoir pour les installations hydrauliques de la fabrique. Le terrain avait été excavé au XVIIIe siècle pour aménager deux pièces d'eau et les sondages archéologiques pratiqués à cet endroit n'ont révélé aucune trace de structure. A l'occasion d'une visite sur le site, lors des travaux de construction des immeubles modernes, j'ai cependant constaté que les engins de terrassement avaient extrait, sur le bord nord de l'étang, quelques blocs de maçonnerie se présentant comme des masses coniques d'agrégats de sable et de mortier de tuileau, qui m'ont fait penser à des fondations de piliers qui pouvaient être en rapport avec les substructions d'un grand édifice. Par ailleurs, la situation de la salle capitulaire contribuait aussi à placer l'abbatiale disparue au Sud du carré

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Arch. nat., F14 8446. Plan reproduit dans *Le Sénonais au XVIIIe siècle*. *Architecture et territoire*, *op. cit.*, p. 23.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> On peut noter là une similitude avec le plan Outhier, où le bâtiment est semble partagé en deux corps encadrant une chapelle centrale.

claustral. L'observation de différents vestiges architecturaux a permis de confirmer la localisation de l'église à cet endroit.

Des traces en élévation — Avant les travaux d'aménagement de La Résidence du Prieuré, on pouvait voir sur le pignon sud du bâtiment une niche ménagée dans le mur, à mi-hauteur de l'élévation (Fig. 12), qui présentait un cintre en arc brisé. Cette niche joignait un massif de maçonnerie saillant, appuyé contre l'angle Sud-Ouest de la maison. Le crépi qui couvrait le mur ne permettait pas de discerner précisément la nature de ces structures, mais il m'avait semblé qu'on pouvait se trouver en présence de la partie haute d'une fenêtre ogivale et d'un ancien contrefort. Ces deux éléments n'ayant pas de rapport avec le bâtiment d'habitation, ils pouvaient appartenir à une construction disparue qui s'appuyait autrefois sur le pignon et j'avais envisagé qu'il pouvait s'agir de deux vestiges d'une église, sans expliquer toutefois comment une fenêtre pouvait s'ouvrir sur l'étage du bâtiment mitoyen, sauf à considérer que celui-ci était postérieur à la fenêtre ou que l'étage du bâtiment n'existait pas lors de l'aménagement de l'ouverture.

Le piquetage du crépi du pignon a mis à nu les maçonneries et il est apparu alors que la niche interprétée comme une fenêtre était une porte (Fig. 13), haute de 3 mètres environ, couronnée d'un arc brisé clavé, peut-être autrefois ornée d'un tympan nu<sup>31</sup>. A droite, un jambage appareillé présente un sommier à coussinet en doucine. Le jambage gauche est masqué par le massif de maçonnerie saillant plaqué contre l'angle du bâtiment. Dégagé du crépi qui le recouvrait, le massif d'angle s'est révélé être un pilastre de plan rectangulaire, qui s'élève sur la hauteur du pignon jusqu'au niveau de la corniche de la façade ouest de la maison. La maçonnerie de ce pilastre est faite d'un blocage de moellons et de mortier, mais il est muni, à droite, d'un chaînage d'angle harpé en pierres de taille appareillées. De la base jusqu'au seuil de la porte, à mi-hauteur du pignon, les pierres du chaînage présentent une arrête vive. Au-delà du seuil, jusqu'au sommet, l'angle est chanfreiné.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Je n'ai connu cette découverte que par les photos que m'a communiqué M. Ledoyen, qui a réalisé les travaux. Il ne m'a pas été possible de vérifier l'existence d'un tympan qui se devine sur les photographies. Le pignon a ensuite été recrépi, masquant l'ancienne ouverture.

Le dégagement des maçonneries du pignon sud de la maison a invalidé mes premières hypothèses. L'ouverture couronnée d'un arc brisé n'est pas une fenêtre, mais une porte de communication donnant accès à l'étage situé au-dessus de la salle voûtée. Le massif de maçonnerie n'est pas un contrefort, mais un pilastre incomplet ou un fragment de muraille, dont nous ne connaissons qu'une limite certaine, du côté droit : le chaînage d'angle harpé. A la lumière de ces constatations, il est maintenant possible d'énoncer de nouvelles hypothèses.

Le massif de maçonnerie, ou pilastre, n'est pas un renfort pour le pignon de la maison, mais plus probablement le dernier vestige — incomplet — d'une structure externe à l'édifice conservé. En raison de l'homogénéité de la maçonnerie, qui ne montre aucune trace d'arrachement, on peut déduire que cette *structure externe* était d'une plus grande hauteur que la partie conservée. Il peut alors s'agir d'un fragment du mur gouttereau de l'église abbatiale ou, plus certainement, du support engagé d'une grande arcade perpendiculaire au mur pignon. Notons que le bloc de chapiteaux conservé dans la partie basse de l'angle sud-ouest du pignon est inséré dans la maçonnerie de ce « contrefort » et que, par conséquent, celui-ci est contemporain des chapiteaux.

La porte ogivale présente moins de difficulté d'interprétation. Il ne peut s'agir d'une ouverture de communication entre deux pièces de l'étage du bâtiment, car rien n'indique que celui-ci se prolongeait au Sud par une partie disparue<sup>32</sup>. La porte ne pouvant ouvrir sur un vide, elle était donc en relation soit avec une tribune, soit avec un escalier. Cette dernière proposition est la plus probable et permet de conclure que nous sommes en présence d'une disposition habituelle aux établissements réguliers où un escalier, appelé « escalier des mâtines », met en communication le sanctuaire et le dortoir des religieux situé à l'étage du bâtiment voisin de l'église, pour permettre la célébration des offices de nuit. Dans cette hypothèse, la porte observée sur le pignon sud de la maison Saint-Paul serait l'accès au dortoir des prémontrés. Celui-ci se trouverait ainsi au-

<sup>32</sup> Aucune trace d'arrachement n'est visible sur le contrefort d'angle du bâtiment ou sur le pignon de la maison Saint-Paul, ce qui exclu l'hypothèse d'une prolongation de ce bâtiment du côté sud.

dessus de la sacristie (la salle voûtée) et de la salle capitulaire, conformément aux dispositions habituelles des monastères médiévaux.

Les observations présentées ci-dessus conduisent à situer l'église abbatiale de Saint-Paul au Sud du bâtiment conservé, et en communication avec lui. Il nous est ainsi possible d'interpréter plus précisément le plan de l'Atlas Trudaine. L'enclos marqué sur le plan à l'angle sud-est du domaine abbatial correspond à l'emprise d'un cimetière, confirmé par les sondages archéologiques<sup>33</sup>. L'abbatiale devrait en conséquence se trouver entre le cimetière et les bâtiments claustraux et former le côté sud du carré du cloître. Sur le plan Trudaine, un grand corps de bâtiment occupe effectivement le côté méridional du cloître. Il est dessiné comme un long rectangle, relativement large, joignant le corps de logis est (actuelle *Résidence du Prieuré*) à un bâtiment parallèle situé dans l'axe de l'ancienne ferme Saint-Paul. Le dessin ne permet pas de reconnaître exactement une église, mais il n'est pas plus précis pour les autres édifices religieux de la ville. L'interprétation du plan Trudaine permet de formuler deux hypothèses.

Dans la première, on peut estimer que l'abbatiale Saint-Paul se dressait au sud du cloître, dont elle formait le côté méridional. L'église était de grande dimension et de plan rectangulaire, sans transept. On accédait à la façade par le sud, en longeant la clôture de la ferme Saint-Paul, depuis l'actuelle rue Eugène-Delaporte, jusqu'à une petite place dégagée aménagée devant l'église.

Dans la seconde hypothèse, l'emplacement de l'église et son accès sont identiques, mais le plan du monument est différent. J'ai en effet indiqué ci-devant que le plan Trudaine comporte le dessin d'un bâtiment en forme de « T », entre l'édifice correspondant à l'actuelle *Résidence du Prieuré* et l'enclos sud, reconnu comme le cimetière. La forme de ce bâtiment évoque celle d'un chœur d'église composé d'un sanctuaire à chevet plat accosté de deux chapelles orientées. Le terrain, en avant de ce bâtiment en « T », est vide de construction sur le plan Trudaine, mais on

\_

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> FRANCOISE DIT MIRET (Luc), *Les résidences du Zodiaque – Ilôt Saint-Paul è Sens (Yonne). Rapport de diagnostique*, Service régional de l'archéologie de Bourgogne, 1989.

pourrait considérer que ce vaste espace vide marque l'emplacement d'une nef disparue. Il faudrait alors envisager que l'église abbatiale de Saint-Paul, au milieu du XVIIIe siècle, avait déjà perdu sa nef et se trouvait réduite à son chevet encadré par deux chapelles ou qu'elle ne conservait en guise de nef que le collatéral mitoyen de la galerie sud du cloître<sup>34</sup>.

Cette situation est possible, car il est peu vraisemblable que l'abbaye ait été épargnée des ravages de la Guerre de cent-ans et des Guerres de religion qui avaient réduit à l'état de ruines les abbatiales de Saint-Rémy et de Saint-Jean et l'église Saint-Didier, par exemple. L'historien sénonais Tarbé indique d'ailleurs, dans une note sur Saint-Paul, que « la maison fut détruite en 1416, par les Anglais »<sup>35</sup>. Des dégâts auraient aussi été provoqués par l'abbé Spifame, passé à la Réforme au milieu du XVIe siècle. Les indications données par différentes sources sur l'emplacement des tombes dans l'église aux XVIIe et XVIIIe siècles montrent qu'à cette époque l'abbatiale était un édifice « irrégulier », composé d'un vaste sanctuaire et d'une courte nef augmentée de chapelles, toutes situées au Nord.

Aucun document graphique ou archéologique ne permettant de connaître précisément les dispositions de l'abbatiale Saint-Paul, il nous faut avoir recours aux faibles indices donnés par les sources historiques pour restituer le plan de l'édifice disparu. La documentation disponible concerne essentiellement les tombes disposées dans l'église des prémontrés. Les informations datent de la fin du XVIIe siècle et des premières années du XVIIIe. Elles proviennent des notices du chanoine Fenel et des dessins de la collection Gaignières. Quelques renseignements sont également fournis par le *Mémorial Tarbé* <sup>36</sup>.

<sup>34</sup> Des travaux réalisés à l'abbaye en 1636 et 1719 ont peut-être consisté dans la destruction partielle de l'église. Celle-ci, et les bâtiments voisins, eut également à subir plusieurs tempêtes au XVIIIe siècle : le 24 mars 1715, le 1<sup>er</sup> septembre 1719, le 18 décembre 1725, le 18 juin 1740...

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Société archéologique de Sens, Registe de notes manuscrites Tarbé.

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Recueil manuscrit conservé à la Bibliothèque municipale d'Auxerre. Les informations présentées ici sont issues de la copie de ce recueil conservée dans les archives de la Société archéologique de Sens.

Dans son *Catalogue des dignités*<sup>37</sup> du chapitre de la cathédrale, rédigé vers 1707, le chanoine Fenel mentionne l'emplacement des sépultures de plusieurs dignitaires de la cathédrale qui reposaient à Saint-Paul. J'indiquerai ci-dessous les informations tirées de Fenel, complétées par celles que donnent Gaignières et Tarbé.

### A. Dans le chœur et le sanctuaire

— (Sépulture 1 = S1) **Jacques**. « Doyen de Sens, dit de Paris. On lit sur sa tombe proche du sanctuaire de l'abbaye Saint-Paul : *Hic jacet magister Jacobus dictus Paris quondam decanus canonicus altare S. Petri in ecllesia senonensis* »<sup>38</sup>. Dans une autre notice, Fenel donne des indications différentes. Il écrit que « Jacobus dictus Paris, chan. de Saint-Pierre, est inhumé dans la nef de l'abbaye Saint-Paul-lez-Sens, sous une tombe qui porte ces mots : *His jacet magister Jacobus, dictus Paris, quondam decanus canonicus altaris S. Petri in ecclesia senonensis qui obiit 23e die dominica past quinisdenam paschae* », ajoutant en commentaire : « Selon toutes les apparences, ce mot *decanus* ne veut dire autre chose que l'ancien des 4 chanoines de Saint-Pierre »<sup>39</sup>. Le *Mémorial Tarbé* donne l'inscription suivante : *Hic jacet magister dictus Jacobus Paris quondam canonicus altaris sancti petri in ecclesia senonensi qui obiit anno domini millo CCC vigesimo tertio die dominica past quiniden. paschae anima ejus requiescat in pace amen.* 

— (S2) **Envastinus**. « Archidiacre de Sens, neveu de Pierre de Corbeil, cidevant archevêque de Sens, est inhumé au milieu du chœur de l'abbaye Saint-Paul-lez-Sens. C'est la 2e à main gauche après celle du milieu. Il y est représenté avec une autre figure qui est celle de Bernard, trésorier. On y lit ces mots : *Envastinus, archidiacun. nepos Petri quondam senonensis archiepis*. »<sup>40</sup>. Fenel revient ailleurs sur cette tombe, écrivant : « L'un des archidiacres ci-dessus est inhumé dans l'abbaye de Saint-Paul-les-Sens, dans le sanctuaire, du côté de l'Evangile ou septentrion. Il était neveu de

<sup>37</sup> Manuscrit conservé aux Archives départementales de l'Yonne à Auxerre. Les archives de la Société archéologique de Sens possèdent une copie établie au XIXe siècle.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> FENEL, Catalogue des dignités, chap. « Doyens de Sens ».

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> FENEL, *Catalogue des dignités*, chap. « Chanoines de Saint-Pierre ». Le collège des quatre chanoines de l'autel Saint-Pierre desservait l'autel matutinal dans la cathédrale.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> FENEL, Catalogue des dignités, chap. « Archidiacres de Sens ».

l'archevêque Pierre de Corbeil et c'est pour cela que la partie supérieure de sa tombe représente la figure de ce prélat et la partie inférieure représente la personne dud. archidiacre. On en usait ainsi lorsqu'on voulait marquer le protecteur ou le bienfaiteur du défunt. On voit un autre exemple de cet usage dans la nef de cette même église, du côté su septentrion, dans l'autel de St. Sébastien »<sup>41</sup>.

— (S3) **Bernard**. « Trésorier de l'église de Sens, git dans le chœur de l'abbaye Saint-Paul, sous une tombe de pierre qui porte cette date : *Anno 1242 obiit Bernardus senon. thesaurarius*. Cette tombe est la 2e après celle du milieu, à main gauche, proche la sacristie. Il y a deux figures sur cette tombe et la 2ème est d'un archidiacre. Il fit faire le retable du maître-autel comme il est encore aujourd'hui, en effet sa tombe porte : *Fondavit hoc altare ad celebrandum quotidie pro fidelibus ob remedinus animorum ipsorum* »<sup>42</sup>.

— (S4) **Pierre le Blanc**. « *Archidiaconus pruv*. On lit ces mots autour d'une tombe qui est au milieu du sanctuaire de l'abbaye Saint-Paul, au pied des degrés du maître-autel, au côté gauche de cette tombe et joignant une tombe qui porte l'inscription suivante tout autour d'une figure de diacre : *Guillelmus de Coteriaco* [= Coterineo] *anno domini 1257 die lunae obiit Guillelmus de Coteriaco archidiaconus pruvinensis*, et cette tombe est fort grande. On y avait dépeint un diacre tenant un livre entre ses mains »<sup>43</sup>.

— (S5) **Guillelmus de Coterineo**. Fenel, qui a évoqué ce personnage dans la notice consacrée à Pierre le Blanc, revient sur sa tombe dans une autre notice, où il écrit : « Archidiacre de Provins, mourut en 1257 et fut inhumé dans le chœur de l'abbaye Saint-Paul-lez-Sens, sous une tombe figurée d'un diacre tenant un livre, avec ces mots dans le circuit : *Anno domini 1257 die lunae ante usuree dionem dominica obiit Guillelmus de Coterineo archid. pruvinensis anima ejus requiescat in pace Amen* »<sup>44</sup>.

43 FENEL, Catalogue des dignités, chap. « Archidiacres de Provins ».

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> FENEL, *Catalogue des dignités*, chap. « Archidiacres du Gâtinais ». Fenel mentionne en note : « M. Le Boeuf, chanoine d'Auxerre », qui lui a donné l'information.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> FENEL, Catalogue des dignités, chap. « Trésoriers ».

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> FENEL, Catalogue des dignités, chap. « Archidiacres de Provins ».

Selon le *Mémorial Tarbé*, on pouvait également lire dans le chœur les inscriptions funéraires de l'abbé Jacques Chenin († 1501) (S6) et d'Adam de Crécy († 6 novembre 1327) (S7).

#### B. Dans la chapelle de la Vierge

— (S8) **Gottfridus**. « Préchantre puis doyen de Sens, fut un homme de conséquence. Sa sépulture est dans l'abbaye Saint-Paul-les-Sens, dans la chapelle de la Vierge, à main droite, sous une arcade ou voûte qui sépare la chapelle du chœur de cette église. Son tombeau est élevé de terre de 2 pieds et demi et couvert d'une tombe enclouée dans le mur de séparation et sur le côté qui paraît sont gravés ces mots : *Hic jacet Gauttfridus quondam decanus senonensis*. On prétend qu'il fut doyen vers l'année [1204, vers la fin] »<sup>45</sup>.

# C. Dans la nef

— (S9) **Henri de Inferneto**. « Dans la nef de l'abbaye Saint-Paul, sur une grande tombe d'une étendue démesurée, devant la chapelle Saint-Sébastien, on lit ces mots : *Anno domini 1253 obiit Henricus de Inferneto canonicis senon. et archidiaconus pictaviesiis* »<sup>46</sup>. Le *Mémorial Tarbé* donne le texte suivant : *Anno domini millesimo ducentesimo quinquagesimo tertio in festo Beati Laurentii obiit Henricus de infernato,... archid....* 

— (S10) **Gaufridus**. Non signalée par Fenel, une pierre « dans la nef » portait, selon le *Mémorial Tarbé*, l'inscription suivante : *Quem lapis ista tegit Gaufridus in orbe sategit traxit ab henoto ... cognonem, crimine loto sit situm in celis, veniens qui cunque fidelis corde roget X un quo secum collacet istum. Selon un autre document, l'inscription <i>Quem lapis ista tegit Gaufridus in orbe sategit...* était gravée sur « une tombe placée au milieu de la nef, vis-à-vis de l'autel »<sup>47</sup>.

<sup>46</sup> FENEL, *Catalogue des dignités*, chap. « 35e canonicat ». Henri de Inferneto, chanoine de Sens, est également mentionné dans l'obituaire du XIIIe siècle de la cathédrale.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> FENEL, *Catalogue des dignités*, chap. « Doyens de Sens ». Selon la même source, le doyen Gottfridus serait mort vers la fin de l'an 1206.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> QUESVER (Paul) et STEIN (Henri), *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*, tome 1, p. 556. Information donnée d'après le Ms. fr. 8227, pp. 261 et ss. de la Bibliothèque nationale.

#### D. Dans la chapelle Saint-Hubert

Le recueil des dessins de sépultures de la *Collection Gaignières* contient deux images de tombes médiévales dessinées à Saint-Paul à la fin du XVIIe siècle.

- (S11) **Isabeau de Henout**. Veuve de Jean de Ravières, elle décéda en 1298. La légende du dessin Gaignières (Fig. 14) indique : « Tombe de pierre dans la chapelle St. Hubert dans l'église paroissiale de St-Paul de Sens ». L'inscription en français, gravée au pourtour de la dalle, portait : « ICI GIST ISABIAU DE HENOUT FEME JADIS FEU JEHAN DE RAVIERES QUI TREPASSA LAN DE GRACE M C C III XX&X VIII OU MOIS DAVRIL LE JOUR DE FESTE St IORGES PRIEZ POUR LI ». Le Mémorial Tarbé donne l'inscription suivante : Ci gist Isabiaux de Henoust femme jadis feu Jehan de Ravieres qui trepassa l'an M CC IIIIXX et XVIII, au mois d'avril, le jour de feste St Jorges. Priez pour li.
- (S12) **Jean de Colon, sa femme et sa fille**. La sépulture collective (Fig. 15) de Jean Colon († 1272), de sa femme et de leur fille († 1309) était elle aussi placée « dans la chapelle St-Hubert dans l'église paroissiale de St-Paul de Sens ». Le *Mémorial Tarbé* place cette sépulture «dans la seconde chapelle » et donne l'inscription suivante : *Ci gist Sire Jehan Colons qui trepassa l'an M CC LXXII, et Jehans Colons ses fils, et Isabiaux sa femme, priez pour eulx, que Dex en et merci*.
- (S13) **Etienne Bataille**. Dans la même chapelle, le *Mémorial Tarbé* signale une sépulture portant l'inscription : *Cigist Estienne Bataille, priez pour li*.

Les indications topographiques données à propos des inscriptions relevées dans l'ancienne abbatiale, confrontées aux données archéologiques et aux informations historiques, permettent de préciser l'état des lieux au début du XVIIIe siècle (Fig. 24).

Le sanctuaire de l'église, surélevé et accessible par des degrés (S4), était doté d'un maître-autel orné d'un retable du XIIIe siècle (S3). On y voyait par ailleurs une suspense eucharistique qui retint l'attention de

l'auteur des *Voyages liturgiques de France* qui visita Saint-Paul avant 1718<sup>48</sup>.

Dans le chœur, en avant du maître-autel, au-moins cinq dalles tombales étaient disposées sur le sol. Au centre, se trouvait la tombe de Pierre le Blanc (S4). Elle joignait, à main gauche (« du côté de l'Evangile ou septentrion »), celle de Guillaume *de Coterineo* (S5). Venait ensuite la sépulture de l'archidiacre *Envastinus* (S2) et du trésorier Bernard (S3). A main droite, se trouvaient peut-être les tombes de l'abbé Jacques Chenin (S6) et d'Adam de Crécy (S7).

Le sanctuaire était bordé du côté sud (« à main droite ») par une chapelle dédiée à la Vierge. Un mur séparait les deux espaces et un enfeu (« une arcade ou voûte ») y avait été aménagé pour accueillir le monument funéraire du chanoine Gottfridus (S8).

Du côté nord, le chœur disposait probablement d'une autre chapelle, qui servait de siège à la paroisse Saint-Cartault, comme nous le verrons plus loin. De ce côté, on accédait également à la sacristie (S3).

La nef menait directement au sanctuaire, sans la transition d'un transept, car la tombe du doyen Jacques de Paris (S1) est indiquée comme étant à la fois « dans la nef » et « proche du sanctuaire ». Elle voisinait avec la sépulture de Gaufridus (S10) qui se trouvait « au milieu de la nef, vis-àvis de l'autel »<sup>49</sup>.

Deux chapelles ouvraient sur la nef. La première était dédiée à saint Sébastien<sup>50</sup> et se trouvait au Nord (« du côté du septentrion, dans l'autel de

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> HAUTECOEUR (Louis), *Histoire de l'architecture classique en France*, tome III, Paris, 1950, p. 409 et CLAERR (C.), JACOPS (M. F.) et PERRIN (J), « L'autel et le tabernacle de la fin du XVIe siècle au milieu du XIXe siècle », *Revue de l'art*, n° 71, 1986, p. 56.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Il est possible cependant que l'autel évoqué ici ne soit pas le maître-autel, mais un autel secondaire situé dans la nef.

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> Selon les « Annales historiques du diocèse » publiées dans la *Semaine religieuse du diocèse de Sens*, 1893, p. 41 et st., d'après les notes de Maulmirey, le jour de la fête de saint Sébastien « messieurs les maires et eschevins de la ville de Sens, accompagnés des officiers de tous les quartiers de la même ville, vont dans l'abbaye de Saint-Paul-les-Sens, pour assister à la messe solennelle qui s'y célèbre et faire offrande, au nom de la toute la ville, pour obtenir de Dieu la préservation de la peste par les mérites de saint Sébastien, duquel il y a des reliques considérables en ladite abbaye. Ce qui s'est fait dès l'année 1485,

St. Sébastien »). A son entrée, dans la nef, se trouvait la grande tombe d'Henri de Inferneto (S9) et près de l'autel, on voyait une tombe anonyme décorée de deux figures superposées (cf. S2). L'autre chapelle était dédiée à Saint-Hubert. Sa localisation précise n'est jamais indiquée, mais elle devait être mitoyenne de la chapelle Saint-Sébastien et le Mémorial Tarbé, qui ne donne pas son patronage, la désigne comme « la seconde chapelle », ce qui doit s'entendre comme la dernière. Elle est aisément identifiable grâce aux trois sépultures (S, S11 et S12) qui sont signalées par Tarbé et par Gaignières.

# L'église Saint-Cartault dans l'abbaye Saint-Paul

Depuis le milieu du XVIe siècle au moins, l'abbaye Saint-Paul abritait le siège de la paroisse Saint-Cartault. L'église de cette paroisse fut conservée après la démolition de l'abbatiale Saint-Paul entre 1775 et 1779 et elle ne disparut totalement qu'à la fin du XIXe siècle, lorsque l'industriel Querel fit détruire ses derniers murs. Curieusement, les érudits sénonais semblent s'être peu intéressés à cette église qui subsistait encore partiellement il y a un peu plus de cent ans. Ni la nature de la construction, ni son emplacement exact ne semblent connus.

C'est à Tarbé que l'on doit les rares informations concernant Saint-Cartault avant la Révolution. Il indique que ce n'était pas vraiment une église, mais seulement « une chapelle sise à côté de l'ancienne [abbatiale Saint-Paul] et dans laquelle on fesoit les dimanches et fêtes l'office de la paroisse désignée sous le nom de Saint-Cartault ». Conservée après la destruction de l'église Saint-Paul, la chapelle Saint-Cartault était exiguë, ce qui obligea à mettre fin à certaines cérémonies qui s'y pratiquaient traditionnellement, car « l'église étant devenue trop petite, on cessa d'y aller en procession depuis les nouvelles constructions comme anciennement »<sup>51</sup>. Tarbé ajoute : « Le curé et prieur de cette paroisse la fit décorer en 1779 et en fit la bénédiction le jour de la Toussaint », puis il précise : « Ce prieur

comme il est rapporté dans les chartes de ladite ville ». Cette procession fut instituée après l'épidémie de peste qui régna à Sens en 1483.

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Une tradition très ancienne, dont on trouve trace dans les registres municipaux de Sens du XVe siècle, voulait que la population se rende en procession à Saint-Cartault le jour de la Saint-Roch « en cas de calamité ». Le 12 août 1714, une procession y fut organisée « à cause de la maladie des bestiaux ».

décéda le 14 février 1780 à 6 heures du soir. Il fut enterré le lendemain à la même heure, auprès de l'autel, du côté de l'Evangile »<sup>52</sup>.

Cette église Saint-Cartault, évoquée par Tarbé, fut saisie en 1791 au titre des Biens nationaux. L'affiche de la vente, qui eut lieu le 14 janvier 1792, désigne le lot mis aux enchères de la façon suivante : « La maison abbatiale de Saint-Paul avec ses dépendances, consistant en parterre, jardin et accins, avec l'église et le cimetière de la ci-devant paroisse de Saint-Cartault les Sens, le tout en partie clos de murs et appartenant à la ci-devant abbaye. »53. L'acquéreur fut Laurent-Claude-Edme Meure, greffier du tribunal du district, représenté par Jean Fortier, marchand de grains à Sens<sup>54</sup>. Il devint propriétaire de l'ancienne église pour la somme de 21.100 livres. La vente des bâtiments excluait cependant les meubles et les ornements de la chapelle. L'acte d'adjudication<sup>55</sup> précise que la cession des édifices se fera « sous la réserve dans l'église des autels, du retable, du maître autel, de la chaire à prêcher, des bancs et bancelles, des statues, de celle qui se trouve à l'entrée de la porte de l'église, de toute la boiserie qui existe dans l'église et sacristie, de la croix du cimetière, des carreaux et marches en pierre, des tombeaux en sculpture, des marchepieds en bois, des différents autels et des vitraux peints si aucun il y a ». L'acte précise ensuite : « à la charge de l'adjudicataire de se conformer à l'ordonnance de M. l'évêque du département de l'Yonne du quatorze septembre dernier, pour qu'en cas de démolition ou de fouille, l'acquéreur sera tenu de faire transporter dans le cimetière qui lui sera indiqué, les ossements qui se trouveraient dans l'église ou cimetière, et à cet effet d'avertir l'un des vicaires épiscopaux ».

L'église Saint-Cartault ne fut pas détruite par l'acquéreur des Biens nationaux, ni par ses successeurs immédiats et elle est de nouveau mentionnée dans deux actes acte du 3 avril 1823 et du 6 septembre 1828<sup>56</sup> qui décrivent le domaine de Saint-Paul. Il était alors composé des

<sup>52</sup> Le prieur était le R. P. Louis Chavalier ou Chevalier.

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> POREE (Charles), *La vente des biens nationaux dans le district de Sens*, Auxerre, 1928, et papiers Querelle (Collection particulière).

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> DODET (Etienne), La croix de Saint-Cartault, op. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> Papiers Querelle (Collection particulière).

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Acte de vente du domaine de St-Paul. Papiers Querelle (Collection particulière).

« bâtiments, cours d'eau et dépendances (...) de la ci-devant abbaye de Saint-Paul », consistant « en une maison d'habitation, d'un seul étage, grenier au-dessus, basse cour, logement de jardinier, hangar, écurie, *un bâtiment servant autrefois d'église*, un jardin et accin contenant ensemble un hectare soixante huit ares et soixante douze centiares ou quatre arpents, clos de murs et planté d'arbres fruitiers (...) et deux pièces d'eau traversant ledit jardin, tenant d'un côté du levant au chemin de Saint-Paul, du couchant aux sieurs Meure et Fontaine, du midi au chemin du moulin du roy et du nord au sieur Meure ». Dans cette énumération, on reconnaît facilement l'ancien logis du prieur (la maison d'habitation, d'un seul étage) et la maison du jardinier, qui existe encore en bordure de la rue Champbertrand, n° 102, mais il est difficile de situer l'église.

L'ancienne maison abbatiale et ses dépendances, acquises par A. Querelle en 1823, furent transformées en fabrique d'acier poli et maison d'habitation. L'église désaffectée paraît avoir servi de local industriel pour la fabrique, puis elle fut délaissée lorsque de nouveaux ateliers fut édifiés vers 1860. Quand l'historien et dessinateur Victor Petit visita Saint-Paul, vers 1840, il constata que la vieille église était devenue une grange<sup>57</sup> mais il n'en donna ni description, ni localisation. La situation des édifices n'est précisée que dans un seul document : le bail de la fabrique de Saint-Paul passé entre A. Querelle et son fils Jean-Charles-Auguste, les 9 et 11 mai 1846, devant Maître Tibaud, notaire à Sens.

L'acte notarié désigne ainsi les lieux : « La fabrique de rasoirs, située à Saint-Paul et actuellement exploitée par M. Querelle père, ensemble la roue hydraulique et les machines composant l'usine de ladite fabrique, qui consiste en un principal corps de bâtiment s'étendant en longueur dans la direction du Sud au Nord et au Midi duquel se trouve une cour qui fait partie du présent bail, et un second corps de bâtiment, en aile, s'étendant en longueur du Levant au Couchant où il joint le premier corps de bâtiment» 58. Le cadastre Napoléon (Fig. 16 et 17), dressé en 1821-1828, présente une disposition des édifices différente. Au lieu des deux corps disposés en « L »

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Un dessin de Victor Petit représentant les vestiges de la chapelle de Saint-Paul est conservé à la Bibliothèque municipale de Dijon.

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> Archives privées Querelle-Cronier.

décrits dans le bail de 1846, on ne voit sur le cadastre qu'un alignement de bâtiments selon l'axe nord-sud. Le corps principal se poursuit au Sud par une annexe moins large, elle-même prolongée par une construction longue et étroite, qui pourrait correspondre à une grange ou un hangar. Un plan manuscrit sommaire, dessiné par A. Querelle, présente un état général des lieux vers 1846. La maison d'habitation est figurée par un grand rectangle orienté Nord-Sud. Dans l'angle nord-ouest, un carré marque l'emplacement de la fabrique. Au Midi, s'étend le jardin et un étang. Un plan partiel de la propriété Querelle (Fig. 18), établi en 1876, est le seul document à présenter les lieux avec plus de détails. Il représente la maison d'habitation sous la forme d'un rectangle parallèle à l'actuelle rue Champbertrand. Au Sud du logis, un second corps lui est accolé et fait retour sur la cour qui sépare la maison de la rue. Un long et étroit bâtiment rectangulaire, déjà signalé sur le cadastre Napoléon, prolonge le corps principal au Sud.

Les trois plans présentent des différences sensibles et s'accordent peu avec la description des lieux donnée dans le bail de 1846. On reconnaît dans tous les cas le grand corps de logis principal, parallèle à la rue, qui était le logis du prieur-curé de Saint-Paul et qui est devenu le bâtiment de l'actuelle *Résidence du Prieuré*. Mais aucun autre édifice ne paraît correspondre à l'ancienne église Saint-Cartault, pourtant visitée par Victor Petit vers 1840 et partiellement conservée jusqu'en 1892.

Cette année là, lors d'une réunion de la Société archéologique tenue le 6 juin, Gustave Julliot apprenait à ses confrères que la *chapelle de Saint-Paul*, encore debout, était menacée d'une destruction prochaine<sup>59</sup>. Le propriétaire des lieux proposait à la Société archéologique de lui remettre les pierres de l'ancienne église, qui fut démolie peu après. Le 7 janvier 1895, G. Julliot faisait part à la Société archéologique d'une lettre d'A. Querelle qui s'étonnait que « la Société, à laquelle il a offert un bas relief ayant servi de retable et une fenêtre provenant de l'abbaye Saint-Paul, ne les ait pas encore fait enlever »<sup>60</sup>. Le 10 juin suivant, l'affaire était définitivement réglée : la fenêtre avait été restituée dans le jardin du musée

<sup>59</sup> Bull. Soc. Archéo. de Sens, t. XVI, p. 357-358.

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> Bull. Soc. Archéo. de Sens, t. XVIII, p. 398.

et le bas relief était déposé dans une salle d'exposition<sup>61</sup>. Pour conserver le souvenir des vestiges en place et probablement aussi pour faciliter le remontage des fenêtres, la Société archéologique avait fait photographier les ruines de l'église par l'un de ses membres, Sépot, avant leur destruction.

La démolition des derniers murs de l'ancienne chapelle de Saint-Paul fit l'objet de plusieurs publications et même d'un « reportage » photographique. Pourtant, là encore, aucune indication n'est donnée sur l'emplacement de l'édifice. L'identification du monument est également incertaine. Pour Gustave Julliot, il s'agit d'une chapelle de l'abbaye Saint-Paul. Pour l'abbé Chartraire : « la modeste chapelle qui vient de disparaître ne formait qu'une partie de l'ancienne abbatiale. Elle servit, jusqu'à la Révolution, d'église pour la paroisse Saint-Cartault »<sup>62</sup>.

Les pièces du dossier étant réunies, il convient donc de déterminer à quel endroit se trouvaient les vestiges d'église détruits à la fin du XIXe siècle, quelle était leur nature, puis de définir s'il s'agissait des restes de l'église Saint-Cartault ou de l'abbatiale Saint-Paul. Enfin, nous pouvons nous interroger sur la datation de ces vestiges.

L'emplacement des ruines - Comme je l'ai déjà indiqué, l'examen des plans du XIXe siècle ne permet pas d'identifier l'un des corps de bâtiments du domaine Saint-Paul comme les restes d'une église. Tous les plans représentent le corps de logis principal, devenu l'actuelle Résidence du Prieuré, mais ils diffèrent pour les constructions qui se dressaient au Sud. Sur le cadastre de 1821, on voit là un édifice étroit, placé dans le prolongement du logis principal. Le bail de 1846 décrit une aile en retour. Le plan Querelle de 1876 indique un gros bâtiment carré et légèrement saillant. Malgré ces différences, il est assuré que le logis était mitoyen, par son pignon sud, d'un édifice qui fut plusieurs fois transformé au XIXe siècle – à la suite d'un incendie – et rasé vers 1892-1895. Le bâtiment détruit laissa place à une cour, qui était limitée, au Sud, par un mur ancien dans lequel on voyait une niche, à l'encadrement en pierres de taille, qui ressemblait à un ancien placard ou lavabo liturgique (Fig. 19). Il semble

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> Bull. Soc. Archéo. de Sens, t. XVIII, p. 405 et Semaine religieuse du diocèse de Sens, 1895, p. 350.

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> Semaine religieuse, 1895.

donc assuré que la l'église Saint-Cartault, aménagée entre 1777 et 1779, transformée en hangar industriel au début du XIXe siècle et définitivement détruite entre 1892 et 1895, se dressait perpendiculairement au *Logis du prieur-curé*, contre son pignon sud.

Les ruines supprimées à la fin du XIXe siècle n'étaient pas seulement faites de maçonneries du siècle précédent, mais contenaient également des éléments médiévaux. On doit s'interroger sur la nature de ces éléments, leur situation précise dans l'édifice et leur datation.

La nature des ruines - La description de l'ancienne chapelle par G. Julliot, en 1892, est la suivante : « L'abside est éclairée de deux fenêtres, divisées en trois baies de hauteur inégale. En avant de chaque meneau, une colonnette isolée soutient l'archivolte. [...]. Entre les deux fenêtres, un retable de pierre porte un bas-relief fort intéressant bien que mutilé. Il représente la conversion de saint Paul et plusieurs scènes de sa vie. »<sup>63</sup>. La position des ruines par rapport au bâtiment principal n'est pas indiquée, mais la mention d'une *abside* conduit à placer le groupe de deux fenêtres à l'Est du hangar reconnu comme l'ancienne chapelle ; c'est-à-dire dans le mur pignon du bâtiment, du côté de la rue Champbertrand. Les photos prises par Sépot (Fig. 20) confirment la description de G. Julliot et montrent que la fenêtre de droite était mutilée par le percement d'une grande porte charretière. Celle-ci devait ouvrir sur le chemin menant à la fabrique Saint-Paul depuis le portail du XVIIIe siècle qu'on voyait encore ces années dernières en bordure de la rue Champbertrand.

Les photos Sépot permettent de compléter la description de l'édifice. Aucune trace de voûtement n'était conservée au moment de la destruction, mais une petite console, à l'extrémité gauche de la muraille, avait pu recevoir une ogive. On peut donc supposer que cette partie de l'église avait été voûtée

Sur l'une des images Sépot, on devine un mur en retour sur la gauche. Il s'agirait alors d'un pan de muraille situé dans le prolongement du pignon sud de la grande maison, joignant ce pignon au chevet de la

.

<sup>63</sup> Bull. Soc. Archéo. de Sens, t. XVI, p. 357-358.

chapelle. Cette disposition paraît confirmée par la notice que consacrent Quesver et Stein à une « pierre de fondation » déposée au Musée municipal. Ils indiquent en effet : « Cette inscription, qui provient des ruines de l'abbaye de St-Paul, était encastrée *dans le mur septentrional de la chapelle*, à côté d'un retable de pierre surmontant un autel placé à gauche du grand autel »<sup>64</sup>.

La chapelle, dans on état du XVIIIe siècle, était un bâtiment de plan rectangulaire, orienté Est-Ouest et accolé au pignon sud de l'actuelle *Résidence du prieuré* (Fig. 25). Ce bâtiment débordait sur la cour, du côté de la rue Champbertrand et son mur oriental réutilisait les restes d'un chevet d'église médiévale, percé de deux grandes baies encadrant un retable en bas-relief.

Saint-Cartault ou Saint-Paul? - Le bâtiment détruit en 1892 a été considéré au XIXe siècle comme l'ancienne église de la paroisse Saint-Cartault et comme une chapelle de l'abbatiale Saint-Paul. Il ne fait pas de doute que les vestiges étaient ceux de l'église paroissiale Saint-Cartault, car on sait qu'elle fut établie après la destruction de l'abbatiale Saint-Paul et que, vendue comme Bien national en 1791, elle fut transformée en hangar industriel, puis en grange au cours du XIXe siècle. Cependant, les liens étaient très étroits entre la paroissiale et l'abbatiale, comme le prouve le sujet du retable de pierre (Fig. 21) de l'autel des ruines de Saint-Cartault – déposé au Musée – qui n'est pas consacré au saint patron du lieu, mais à saint Paul<sup>65</sup>. Il est possible que ce retable n'ait pas été à sa place initiale, qu'il fut sculpté pour le maître-autel de l'abbatiale<sup>66</sup>, puis transféré dans l'église Saint-Cartault après la destruction de l'église des prémontrés ; la qualité du monument justifiant sa conservation. Il est également possible

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> QUESVER (P.) et STEIN (H.), op. cit., p. 553-554.

<sup>&</sup>lt;sup>65</sup> L'analyse de ce retable a été réalisée par l'abbé Chartraire en 1897. Le texte manuscrit de cette communication « Une relique d'art chrétien à Sens » est conservé dans les archives de la Société archéologique de Sens. Un résumé a été publié dans le *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, t. XVIII, 1897, p. 407.

<sup>66</sup> Les photos de Sépot, qui montrent le monument en place, permettent de voir que la sculpture occupait le centre d'un retable formé de deux pilastres en plâtre et couronné d'une moulure faiblement cintrée, autrefois surmontée d'un fronton. Le profil des moulures de ce retable et deux macarons d'où pendent des guirlandes de feuilles relèvent du style Classique du XVIIIe siècle.

que ce monument ait été conservé à son emplacement initial<sup>67</sup>. Dans les deux cas, il témoigne d'une étroite relation entre le culte de saint Cartault et celui de saint Paul, donc entre l'église de la paroisse et celle des chanoines réguliers.

La question qui se pose à nous est celle des liens entre les deux sanctuaires. L'église paroissiale Saint-Cartault était-elle un édifice autonome ou une simple chapelle dans l'église Saint-Paul ? Par conséquent, les vestiges du chevet de Saint-Cartault apportent-ils des informations sur l'architecture de l'abbatiale Saint-Paul ?

Les réponses à ces questions me paraissent être les suivantes : l'église Saint-Cartault était à l'origine la chapelle nord de l'église Saint-Paul (Fig. 24). Conservée après la destruction de l'abbatiale, cette chapelle fut transformée pour servir de nouveau sanctuaire à la paroisse. Ainsi, l'église Saint-Cartault était formée d'un chevet médiéval hérité d'une ancienne chapelle de Saint-Paul et de nouveaux murs bâtis en 1779. D'une structure très simple et décorée à la mode du temps par les soins du prieur-curé Chevalier, qui avait fait poser des boiseries, cette église pouvait être décrite par Tarbé comme « une chapelle sise à côté de l'ancienne [abbatiale] ». Les vestiges détruits en 1892 étaient donc à la fois ceux de l'église autonome du XVIIIe siècle et ceux d'une partie de l'abbatiale médiévale des prémontrés.

La datation de la chapelle - Saint-Cartault présentait des caractéristiques de l'architecture classique et de celle du Moyen Age. Cependant, Victor Petit, qui a visité les vestiges au milieu du XIXe siècle évoque « une pauvre chapelle du temps de la Renaissance ». Dans son *Guide Pittoresque*, publié plus tard, son jugement paraît modifié lorsqu'il écrit : « Les bâtiments (...) n'existent plus, à l'exception d'une chapelle servant de grange aujourd'hui et dans laquelle on remarque un grand bas-relief assez bon d'exécution mais très mutilé - XVIe siècle ». Le second texte corrige le premier, attribuant seulement le retable au XVIe siècle, mais en datant l'édifice de la Renaissance, l'archéologue-dessinateur a pu se laisser abuser par la forte présence du retable de pierre du XVIe siècle, comme il est aussi possible

<sup>67</sup> Ce que semblerait indiquer la pierre de fondation encastrée dans le mur voisin.

que ce monument ait été accompagné des restes de peintures ou de décors de l'époque Renaissance, encore visibles au milieu du XIXe siècle. En effet, lorsque V. Petit visita les vestiges de Saint-Cartault, l'édifice subsistait dans un meilleur état qu'à la fin du XIXe siècle, car il est probable qu'un incendie survenu le 11 février 1869 accentua sa ruine.

L'église Saint-Cartault, outre les parties médiévales et XVIIIe siècle, présentait donc certainement aussi des éléments de la Renaissance, comme en témoigne le retable de pierre du XVIe siècle<sup>68</sup>. Ce monument atteste une certaine prospérité retrouvée par l'abbaye à cette époque, à la suite des travaux réalisés en 1501 par l'abbé Gilles Chenin, désigné comme le *restaurateur* de l'abbaye<sup>69</sup>, et en 1531 par le frère Louis Vincent, *enfermier* de Saint-Paul<sup>70</sup>.

Les parties les plus anciennes de Saint-Cartault étaient les fenêtres médiévales du chevet, données à la Société archéologique. Je n'ai pas observé directement ces éléments, déposés dans les réserves du Musée, mais les photographies Sépot et les descriptions de G. Julliot et du chanoine Chartraire permettent de les étudier et de les dater.

Décrites comme des « fenêtres à triple baie, dont les meneaux évidés reposaient sur des colonnettes surmontées de chapiteaux », les ouvertures de Saint-Cartault/Saint-Paul ont été comparées par Julliot et Chartraire à celles de l'abbatiale Saint-Jean de Sens (Fig. 22). Elles relèvent en effet de la même conception, mais celles de Saint-Paul sont moins ornées : les jambages sont simplement appareillés et la sculpture est limitée aux seuls chapiteaux des colonnettes de la lancette centrale. La sculpture des chapiteaux permet de les dater du milieu du XIIIe siècle ou d'une époque légèrement antérieure. Cette date concorde avec les informations livrées par l'inscription funéraire de la tombe S3 qui mention ne la construction d'un autel vers 1242.

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> La maison n° 87, rue Champbertrand, voisine de l'ancienne abbaye, qui a été édifiée à la fin du XVIIIe siècle au moyen de pierres anciennes, montre dans ses murailles des fragments de sculpture du XVIe siècle, qui proviennent peut-être de Saint-Paul.

 <sup>69</sup> Son inscription funéraire, rapportée par le *Mémorial* de Tarbé, portait les mots suivants :
 « ... Jacobus Chenin quondam totius hujus loci reparatos et abbas qui obiit secunda die mensis octobris anno domini millesimo quingentesimo primo ».

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> QUESVER (P.) et STEIN (H.), *op. cit*, p. 553.

### Restitution des édifices de l'abbaye Saint-Paul

Les différents documents, historiques ou archéologiques, présentés ci-dessus permettent de proposer une restitution de la disposition et de l'aspect des bâtiments de l'ancienne abbaye.

Les édifices étaient disposés en carré, selon l'organisation « régulière » des établissements religieux médiévaux, entourant un préau central assez vaste, dont l'emplacement était encore marqué dans le parcellaire au début du XIXe siècle (Fig. 26). Un cloître en appentis, à quatre galeries, rebâti au milieu du XIIIe siècle<sup>71</sup>, entourait le préau et reliait les corps de bâtiment.

A l'Est, un grand corps de logis à un étage abritait au rez-dechaussée, du Sud au Nord, la sacristie (une travée), la salle capitulaire (trois travées), une galerie menant vers les jardins (une travée) et probablement une salle de travail (trois ou quatre travées?). A l'étage, on trouvait le dortoir des religieux, qui communiquait avec l'église, au Sud, par un escalier.

Le bâtiment nord contenait probablement le réfectoire et les cuisines, au rez-de-chaussée. A l'Ouest, un long corps, qui pouvait servir de cellier<sup>72</sup>, fermait le carré claustral et joignait les édifices de la ferme, restaurés au XVIIIe siècle.

L'église abbatiale formait le quatrième côté du carré claustral. La galerie sud du cloître était adossée au gouttereau nord de l'église. Celle-ci, régulièrement orientée, présentait un plan barlong, sans transept<sup>73</sup>, avec chœur débordant (Fig. 23). La nef, dans son état initial, devait être partagée

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> Selon l'Inventaire des titres de Saint-Paul (Arch. Dép. Yonne, H. 471), un acte de mars 1258 rapportait la vente d'une pièce de terre « assise proche le cloistre desd. religieux, depuis le chemin des moulin du roy jusques à la rivière d'Yonne ». Le terme « cloistre » peut s'entendre ici comme la *clôture* des chanoines, mais dans le cas où il s'agirait du bâtiment du cloître, la date de la mention confirmerait la datation stylistique proposée pour les chapiteaux du pignon sud de l'aile conservée.

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> Il s'agit peut-être du bâtiment désigné comme la « grange » dans la note sur l'ouragan du 18 décembre 1725 qui « en deux minutes, enleva sur l'église et la grange et le dortoir plus de six milliers de tuiles ». Arch. dép. Yonne, H. 471.

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> L'abbatiale possédait peut-être un « faux » transept, consistant dans un élargissement du collatéral sud pour les deux travées formant la chapelle de la Vierge.

en trois vaisseaux. Les collatéraux aboutissaient à deux chapelles, à chevet plat, éclairées chacune par deux triples baies. Le sanctuaire était dans l'axe du vaisseau principal. Le chœur, probablement plus profond que les chapelles orientées, était fermé par un chevet plat ou une abside. Dans le collatéral nord, un escalier permettait d'accéder au dortoir qui s'étendait à l'étage de l'aile est. Près de l'escalier, une porte menait à la sacristie et une autre donnait dans le cloître.

Le plan restitué de l'abbatiale Saint-Paul-sur-Vanne s'apparente à celui d'autres églises prémontrées, en particulier celle de l'abbaye Sainte-Marie-aux-Bois, en Lorraine, et de Notre-Dame-de-Val-Secret, en Champagne. L'élévation de l'abbatiale Saint-Paul reste inconnue, mais comme pour les deux abbayes citées, il est probable que les supports des grandes arcades, qui partageaient la nef en trois vaisseaux, étaient de plan carré ou cruciforme et recevaient des voûtes sur croisées d'ogives.

L'église de Saint-Paul fut certainement transformée à une époque inconnue, mais antérieure au milieu du XVIIIe siècle. La nef fut probablement raccourcie de plusieurs travées et le collatéral sud fut détruit (Fig. 24). Selon un principe souvent appliqué ailleurs, on aurait muré le collatéral nord pour aménager deux chapelles latérales.

Après 1770, lorsque l'abbaye fut réduite au statut de simple prieurécure, l'abbatiale fut détruite et l'on ne conserva que la chapelle orientée nord et quelques travées du collatéral pour former une nouvelle église dédiée à Saint-Cartault (Fig. 25).

Les quelques vestiges architecturaux médiévaux conservés permettent de proposer une datation des édifices et d'énoncer un avis sur leur aspect. L'église abbatiale paraît avoir été bâtie, pour le chevet, vers le milieu du XIIIe siècle; à l'époque où deux abbés de Saint-Paul furent choisis comme abbés de Dilo et de Saint-Marien d'Auxerre. Les bâtiments de la communauté et le cloître semblent appartenir à une campagne de construction postérieure, dans le troisième quart du XIIIe siècle. La maçonnerie des édifices était faite de moellons et la pierre de taille était réservée aux baies, aux voûtes et aux supports. La sculpture ornementale des chapiteaux était de qualité et le répertoire décoratif était essentiellement

floral; mais les éléments décorés étaient peu nombreux et réservés aux parties les plus « nobles » : arcades de la salle capitulaire, porte du cloître à l'église, colonnettes centrales des fenêtres de l'abbatiale...

# L'ancienne église Saint-Cartault

En raison d'une information orale, recueillie des anciens habitants du domaine Saint-Paul, qui évoquait l'existence « d'une ancienne chapelle » dans le centre de la propriété, j'ai longtemps pensé qu'il avait existé une église Saint-Cartault, différente de celle évoquée par Tarbé, qui se dressait à l'intérieur de l'enceinte du monastère ou dans ses environs immédiats. Une telle situation est fréquente lorsqu'une paroisse est associée à une abbaye. Parfois, la paroisse est mitoyenne de l'église de la communauté, comme à Saint-Lazare d'Avallon. C'était aussi la situation de Saint-Etienne-du-Mont à Paris avant la destruction de l'abbatiale Sainte-Geneviève. Dans d'autres cas, l'église de la paroisse s'élève à peu de distance de l'abbatiale, comme à Ferrières-en-Gâtinais ou, autrefois, à Sens, quand l'église Saint-Léon était voisine de l'abbatiale Saint-Jean qui en assurait la desserte.

L'étude consacrée par Etienne Dodet à *La Croix de Saint-Cartault*<sup>74</sup> a reposé la question de l'existence d'une église paroissiale *primitive* dédiée à Saint-Cartault et les indications données à son sujet ont conforté mon hypothèse, car si cette église n'était pas située dans l'enceinte même de l'abbaye, elle se trouvait à proximité, au niveau du n° 46, rue Eugène-Delaporte.

Selon les éléments recueillis par Etienne Dodet, une croix de fer qui a été replacée il y a quelques années à l'angle des rues Eugène-Delaporte et Saint-Cartault se trouvait auparavant dans le jardin de la maison n° 46, rue Eugène-Delaporte<sup>75</sup>. Edifiée en 1870, cette croix, dans son ancienne situation, marquait *l'emplacement même* de l'église paroissiale disparue.

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> Bulletin de la Société archéologique de Sens, n° 33, 1990, p. 59-62.

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> Cette croix fut mise en place à l'origine sur le domaine public. Ce n'est qu'à la faveur du lotissement des terrains du quartier qu'elle s'est retrouvée incluse dans un terrain privé.

On peut cependant s'interroger sur la fiabilité de cette indication topographique. En effet, comment fit-on, dans la seconde moitié du XIXe siècle, pour déterminer le site primitif d'une ancienne église détruite depuis plusieurs siècles ? Les documents réunis par Etienne Dodet apportent une réponse à cette question : le cadastre de 1828 porte déjà la mention d'un calvaire au carrefour de la rue Eugène-Delaporte et de la rue de Moquesouris. Tarbé écrit, vers la même époque, quelques lignes sur cette croix, appelée Croix de Saint-Cartault car, précise t-il, elle « est placée près des bâtiments de l'ancienne abbaye St-Paul [et] désigne l'emplacement où cette ancienne église existait primitivement »<sup>76</sup>. Ainsi, en 1870, on ne fit que rétablir une croix à l'emplacement où s'en dressait une autre vers 1828. Celle-ci aurait été considérée comme une simple croix de carrefour, semblable à d'autres qui existaient dans la ville, si Tarbé n'avait précisé qu'elle se trouvait sur le site du sanctuaire détruit.

Quelle valeur peut-on accorder aux indications données par Tarbé ? Aucune substruction d'église n'a été trouvée dans la propriété n° 46, rue Eugène-Delaporte, ni dans son voisinage. Les seules informations fiables se rapportent à la *Croix* elle-même plutôt qu'à l'église Saint-Cartault. Au sujet de cette croix, un document des Archives de l'Yonne apporte d'intéressantes informations, qui éclairent celles données par Tarbé. Un registre de l'ancienne abbaye contient la note suivante, rédigée par le prieur-curé Chomel :

« L'an 1743, le dimanche de l'octave de saint Norbert, j'ai fait faire et planté (sic) une croix de 22 pieds de hauteur depuis le fondement et je l'ay bénite, avec un grand concours de peuple. J'y ay fais faire un pied d'estal (sic) de pierre de taille et un fondement de pierre de 4 pieds de profondeur, le tout sur la place de la paroisse de St. Cartaul (sic), dans un endroit où il y en avoit jamais eu. Et j'ay mis cette inscription<sup>77</sup> sur une plaque de plomb cloué au pied de la croix dans l'épaisseur du pied d'estal... »<sup>78</sup>.

<sup>76</sup> TARBE (Théodore), *Notes manuscrites*, aux archives de la Société archéologique de Sens.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> Le texte latin de l'inscription est reproduit dans la note du R. P. Chomel, mais l'écriture peu lisible de l'auteur n'a pas permis de la déchiffrer.

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> Arch. dép. Yonne, H. 471, fol. 61r°: « Inventaire des titres de Saint-Paul. 1663 »

Il ressort de ce texte que la *Croix de Saint-Cartault* fut érigée primitivement par le prieur Chomel en 1743. C'est probablement celle qui subsistait en 1828. Elle fut enlevée au cours du XIXe siècle, puis fut remplacée par une nouvelle croix élevée en 1870. Cette dernière, déplacée de quelques mètres et placée au carrefour des rues Saint-Cartault et Eugène-Delaporte, ne correspond donc plus actuellement au site supposé de l'ancienne église. L'emplacement de la croix érigée en 1743 était-il assurément celui de l'ancienne église ? Le R.P. Chomel écrit qu'il fit poser une croix « sur la place de la paroisse St. Cartaul », ce qui peut s'entendre, comme l'a écrit Tarbé, par « l'emplacement » de l'église paroissiale, mais ce qui pourrait aussi désigner un lieu *vide* de construction servant à des rassemblements forains, comme la Place de Saint-Pierre-le-Vif ou la Place de l'abbaye Saint-Jean.

Le prieur-curé Chomel ne précise malheureusement pas où se trouvait exactement la *place* de Saint-Cartault, ni comment il en connaissait l'existence. D'après les sources, on doit donc se contenter de supposer que l'église primitive de Saint-Cartault se trouvait quelque part à l'Est de l'abbatiale Saint-Paul, au voisinage de la rue qui porte actuellement le même nom

Il me semble que l'on peut aussi envisager la possibilité qu'il n'ait jamais existé d'église primitive de Saint-Cartault, ni hors de l'abbaye Saint-Paul, ni dans l'intérieur de l'enclos des prémontrés. En effet, l'origine de cette église reste obscure. Les informations la concernant ne rapportent que les circonstances de sa destruction et son transfert dans l'abbaye Saint-Paul. D'après les annalistes sénonais, l'ancienne église fut « ruinée dans le temps de la guerre » et la paroisse fut transférée « dans l'abbaye Saint-Paul ». Le Calendrier de saints sénonais mentionne seulement saint Cartault comme le « patron de l'église paroissiale dédiée sous son nom renfermée dans l'abbaye Saint-Paul ». Tarbé indique aussi, dans ses Notes manuscrites, « Saint-Cartault les Sens — Cette paroisse est l'Abbaye dans Saint-Paul ». Dans un autre texte, déjà cité, il décrit Saint-Cartault comme une chapelle « sise à côté » de l'ancienne abbatiale. Après lui, plusieurs historiens ont parlé de Saint-Cartault comme d'une chapelle dans l'église abbatiale. Par glissements

successifs, les historiens en sont venus à confondre la paroisse Saint-Cartault, l'église Saint-Cartault et l'abbatiale Saint-Paul.

La paroisse - La paroisse Saint-Cartault était l'une des treize paroisses de la ville de Sens. Elle subsista jusqu'à la Révolution et son territoire devait couvrir le secteur dit *d'entre-deux-Vannes*. Elle était limitée à l'Ouest et au Nord par la paroisse Saint-Symphorien<sup>79</sup> et à l'Est par la paroisse Saint-Pregts. A la fin du XVIIIe siècle, selon Tarbé, elle ne rassemblait que 40 communiants et desservait 19 feux. Un fragment de registre paroissial, conservé aux Archives départementales de l'Yonne, a été analysé par Etienne Dodet. Il montre qu'en 1783, le curé de Saint-Cartault fit 4 mariages, 7 baptêmes et 13 enterrements<sup>80</sup>. La paroisse fut supprimée en 1791 et son territoire fut uni à la nouvelle paroisse Saint-Etienne de la cathédrale<sup>81</sup>, puis attribué par la suite à la paroisse Saint-Pregts.

L'ancienneté de la paroisse n'est pas précisément connue car tous les historiens ont associé dans leurs écrits l'histoire de Saint-Cartault à celle de l'abbaye Saint-Paul. Le fait que son curé appartenait à la communauté des curés de la ville, dite Collège des Treize-Prêtres, a permis de supposer qu'elle existait dès le XIIe siècle, mais rien n'est moins sûr. Le Collège des Treize-Prêtres, selon la tradition sénonaise, aurait été créé par le pape Alexandre III alors qu'il était réfugié à Sens en 1163; les curés des paroisses de Sens formant alors autour de lui comme un collège de prêtres-cardinaux pendant le temps de son séjours<sup>82</sup>. D'autres auteurs ont voulu

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> L'église Saint-Symphorien a totalement disparu à la suite de sa destruction à l'extrême fin du XIXe siècle. Un document communiqué à la Société archéologique par le chanoine Leviste montre que cette église, qui était en cours de démolition vers 1794, touchait par l'arrière au terrain de l'Hôpital général. Elle se dressait sur le côté ouest de la rue Champbertrand. Notons qu'au milieu du XVIIIe siècle, cette paroisse était administrée par les chanoines prémontrés de St-Paul car le prieur-curé de St-Cartault, le R. P. Chomel, indique qu'en 1742 il fit ériger une croix près de cette église et précise : « Monseigneur l'archevêque nous ayant chargé du régime de la paroisse Saint-Symphorien depuis 12 ans... » (Arch. dép. Yonne, H. 471, fol. 61.)

<sup>&</sup>lt;sup>80</sup> Archives départementales de l'Yonne, G. 2491.

<sup>81</sup> Ordonnance de Monsieur le cardinal de Loménie pour la réunion des paroisses de la ville de Sens, 23 février 1791, Sens, Imp. Veuve Tarbé et fils, 8 pages : « ... nous invitons MM. les Curés de Saint-Pierre, de Saint-Hilaire, de Saint-Didier, de Saint-Cartault, de Saint-Maximin, de Sainte-Croix, de Sainte-Colombe, de Saint-Romain, et de Saint-Symphorien, a se rendre dimanche 13 mars [1791], à ladite église [cathédrale], pour y remplir les fonctions de vicaires de ladite église... ».

<sup>&</sup>lt;sup>82</sup> Sur le Collège des Treize-Prêtres, voir POREE (Charles), *Histoire des rues et des maisons de Sens*, Sens, 1920, p. 51.

faire remonter l'origine de cette communauté au IXe siècle. Les recherches de Pierres Desportes<sup>83</sup> ont montré que cette communauté des curés n'était en rien une originalité sénonaise, mais que de telles associations existaient dans de nombreuses villes épiscopales. Le groupe sénonais, s'il n'est pas une création pontificale de la fin du XIIe siècle, reste néanmoins l'un des plus anciens du genre, car son existence est attestée dès 1220 par une charte épiscopale<sup>84</sup>.

La charte de 1220 donne la liste des treize paroisses de Sens. L'église Saint-Paul est citée en tête de cette liste, mais il n'est pas fait mention de Saint-Cartault. On peut conclure de cela que la paroisse n'était pas distinguée du monastère au début du XIIIe siècle. Comme l'abbaye, la paroisse avait saint Paul pour patron jusqu'à ce qu'elle reçoive de l'abbaye de Dilo des reliques du saint évêque de Tarente. La date de ce don est inconnue ; on sait seulement qu'il est antérieur au XVIe siècle<sup>85</sup>. Le siège de la paroisse Saint-Paul/Saint-Cartault paraît donc avoir été l'église des prémontrés au début du XIIIe siècle puis, peut-être, fut-il transféré dans un autre édifice à la suite de l'érection du prieuré en abbaye.

Le prieuré-cure - La paroisse Saint-Cartault, à l' Epoque moderne, était régie par le statut spécifique de prieuré-cure, c'est-à-dire que le titulaire de l'office de curé était un chanoine régulier et que l'église paroissiale relevait de la mense d'un établissement religieux. De nombreuses paroisses rurales du Sénonais étaient ainsi des prieurés-cures, dépendant le l'abbaye Saint-Jean de Sens, de Dilo, ou d'abbayes plus éloignées comme Saint-Marien d'Auxerre. Les prieurés-cures urbains étaient plus rares, mais à Sens deux autres paroisses avaient ce statut : Saint-Léon, prieuré-cure dépendant de Saint-Jean, et Saint-Maximin, qui relevait du prieur de Villebougis.

Le terme *prieuré-cure* n'est employé à propos de Saint-Cartault qu'aux XVIIe et XVIIIe siècles, après l'échec de la réforme de la communauté de Saint-Paul en 1626, lorsque la paroisse était gouvernée par

.

<sup>&</sup>lt;sup>83</sup> DESPORTES (Pierre), « Les sociétés confraternelles de curés en France du nord au Bas Moyen Age », *Actes du 109e Congrès national des Sociétés savantes* (Dijon, 1984), [section Histoire médiévale et philologie], tome 1, Paris, 1985, p. 295-309.

<sup>84</sup> Gallia Christiana, t. XII, c. 363-364.

<sup>85</sup> DAUPHIN (J.-L.), op. cit., p. 21.

des chanoines de l'ordre de Prémontré et que le bénéfice curial était distingué de la mense de l'abbé commendataire<sup>86</sup>. Il se semble donc pas qu'il ait existé un prieuré-cure de Saint-Cartault au Moyen Age.

La cure de Saint-Cartault est plus ancienne que le prieuré-cure. Elle est mentionnée pour la première fois dans les Coutumes du bailliage de Sens, rédigées au milieu du XVIe siècle. On lit dans ce document qu'au nombre des personnages convoqués pour la rédaction des coutumes devait se trouver « ledit Spifame, évêque de Nevers, abbé de Saint-Paul, & à cause dicelle abbaye, curé de Saint Cartault en l'église d'icelle abbaye, [représenté] par frère Henry Grégoire, religieux trésorier de ladite abbaye, vicaire dudit Saint-Cartault. »87. Il n'est nullement question ici d'un prieuré-cure, mais seulement d'une paroisse établie dans une église abbatiale. L'abbé est le titulaire de la cure et un religieux fait fonction de vicaire.

Ainsi, aucun document fiable n'établit l'existence d'une paroisse Saint-Cartault antérieurement au XVIe siècle, ni d'un prieuré-cure avant le XVIIe siècle. Il semble seulement que l'abbaye Saint-Paul disposait, depuis le XIIIe siècle, de la faculté d'assurer un service paroissial et que la fonction curiale était assumée par l'abbé des chanoines prémontrés. Rien n'indique que la paroisse ait disposé d'une église particulière, hors de l'abbaye ou dans son enceinte, et le service paroissial devait plus simplement être célébré à l'un des autels de l'abbatiale, qui fut doté de reliques de saint Cartault.

L'église Saint-Eugène - Dans l'hypothèse, peu probable me semble t-il, ou aurait existé un édifice particulier pour le service de la paroisse Saint-Cartault, celui-ci pourrait avoir un lien avec une autre église mal connue. On sait, d'après les *Notes manuscrites* de Tarbé, qu'il existait dans la banlieue sud de Sens une église dédiée à Notre-Dame et Saint-Eugène, fondée vers 1090 par l'archevêque Richer et consacrée par lui en 1093. Les historiens sénonais ont présenté cette église Saint-Eugène comme l'ancienne

\_

<sup>&</sup>lt;sup>86</sup> Mes déductions sont confirmées par ARDURA (B.), *op. cit.*, p. 506 : « En 1708, les menses furent séparées. A cette date la communauté se réduisait au seul prieur qui administrait la paroisse Saint-Cartaud [Cartault] ».

<sup>87</sup> Coutumes du bailliage de Sens, Sens, 1711, p. 118.

église Saint-Paul avant sa donation à Dilo<sup>88</sup>. En réalité, l'église Saint-Paul portait déjà ce nom dès le début du Xe siècle<sup>89</sup> et le conservait toujours à la fin du XIIe siècle<sup>90</sup>. L'église Saint-Eugène était donc distincte de Saint-Paul et, si elle a subsisté au-delà du XIIe siècle, elle a pu être à l'origine de Saint-Cartault<sup>91</sup>. Mais on observera qu'aucun document ne fait mention d'une paroisse Saint-Eugène et on peut s'interroger sur la cause de la fondation de cette église.

La destruction de l'église Saint-Cartault - Les auteurs anciens ont rapporté que l'église Saint-Cartault ayant été ruinée « pendant les guerres », sans préciser l'époque, le service paroissial fut transféré dans l'abbaye Saint-Paul. Des historiens contemporains ont placé cette destruction au XVIIe siècle<sup>92</sup>, mais le texte des *Coutumes de Sens*, cité précédemment, prouve que vers 1558 l'église de Saint-Cartault et la paroisse associée étaient déjà unies à l'abbaye Saint-Paul. Ceci permet d'exclure la disparition de l'église lors des Guerres de Religion, car les dégâts causés aux monuments de Sens par les Calvinistes sont postérieures à cette date. Il faudrait alors reporter la ruine de Saint-Cartault au temps de la guerre de Cent-Ans. Aucun document ne l'atteste, mais il semble que l'abbaye Saint-Paul ait été endommagée vers 1406 et Saint-Cartault aurait pu subir de semblables outrages au même moment.

<sup>&</sup>lt;sup>88</sup> CHARTRAIRE (Eugène), « Derniers vestiges des abbayes de Saint-Pierre-le-Vif et de Saint-Paul, à Sens », *Semaine religieuse du diocèse de Sens*, 1895, p. 347-350, écrit : « Une église dédiée à Notre-Dame et Saint-Eugène existait avant 1090. A la fin du XIIe siècle, l'archevêque Guy de Noyers, de concert avec le chapitre, donna cette église aux religieux de Dilo, de l'ordre de Prémontré. Ceux-ci y établirent un couvent dédié à Saint-Paul... ».

<sup>&</sup>lt;sup>89</sup> STEIN (Henri), « Note sur un diplôme du roi Raoul », *Le Moyen Age*, 1902, examine un acte daté de 931 ou 935 par lequel le roi Raoul fait don à son fidèle Adelard du bénéfice de *l'abbatiolæ sancti Pauli* près de la cité de Sens. Cette acte a été publié par Max QUANTIN, *Cartulaire général de l'Yonne*, t. I, Auxerre, 1854, p. 137-138, pièce n° LXXI, sous l'année 933.

<sup>90</sup> L'acte de donation à Dilo, en 1192, édité dans la *Gallia Christiana*, vol. XII, col. 60, indique précisément « donavimus eis ecclesiam S. Pauli de Vanna ».

<sup>&</sup>lt;sup>91</sup> C'était déjà le sentiment de Tarbé à la fin du XVIIIe siècle. Il écrit dans ses *Notes manuscrites*: « Cette paroisse est dans l'abbaye de Saint-Paul. Elle était autrefois sous l'invocation de la Sainte-Vierge et de Saint-Eugène. L'abbaye de Dilo ayant envoyé aux prémontrés de Saint-Paul une relique de saint Cartault, évêque de Tarente, on a mis cette paroisse sous l'invocation de ce saint. »

<sup>&</sup>lt;sup>92</sup> ARDURA (B.), *op. cit.*, p. 505-506 : « La paroisse voisine de Saint-Cartaud [Cartault] fut transférée dans l'église abbatiale au XVIIe siècle ».

Les observations que j'ai présenté ci-dessus montrent que l'existence d'une ancienne église Saint-Cartault, qui se serait dressée hors de l'enceinte de l'abbaye Saint-Paul dans le voisinage de l'immeuble portant le n° 46 de l'actuelle rue Eugène-Delaporte, est très incertaine. Aucune source historique originale ni indice archéologique n'atteste cet édifice. Aucun document ne fait mention d'un prieuré-cure de Saint-Cartault avant le XVIIe siècle et la paroisse du même nom n'est mentionnée qu'à partir du XVIe siècle. Il est plus probable qu'il existait dès le XIIIe siècle une paroisse placée sous le titre de Saint-Paul et que le service paroissiale se faisait dans l'abbatiale. A la suite d'un don de reliques, cette paroisse et son autel, dans l'église Saint-Paul, prirent le titre de Saint-Cartault. Sous le régime des abbés commendataires, au XVIIe siècle, il fut nécessaire de distinguer la paroisse et l'abbaye. Un prieuré-cure de Saint-Cartault fut alors institué. Après 1770, l'abbaye Saint-Paul ayant été supprimée<sup>93</sup>, les prémontrés conservèrent seulement le prieuré-cure, qui subsista jusqu'à la Révolution.

#### **Conclusion**

L'enquête menée sur les anciens édifices de l'abbaye Saint-Paul-sur-Vanne aurait abouti à des conclusions plus probantes s'il avait été possible de suivre les travaux réalisés pour l'aménagement de la *Résidence du Prieuré* et les excavations pratiquées pour la construction des nouveaux bâtiments voisins. On aurait pu, par exemple, chercher les traces des liaisons entre le bâtiment conservé et ceux disparus ou vérifier la présence des substructions de l'abbatiale<sup>94</sup>. On doit déplorer, dans le cas présent, l'absence d'une véritable surveillance archéologique continue des travaux. Cependant, grâce au concours de l'aménageur, il m'a été possible de visiter

<sup>93</sup> La manse abbatiale fut conservée, mais l'abbaye perdit son ancien statut et les biens de la manse conventuelle furent attribués au prieur-curé de Saint-Cartault.

<sup>&</sup>lt;sup>94</sup> Les différentes visites sur le site à l'occasion des travaux ont montré la très faible épaisseur des couches archéologiques, en raison de l'aménagement de pièces d'eau à partir du XVIIIe siècle, mais aussi à cause de la nature du sous-sol inondable de cette partie de la ville de Sens, voisine de la rivière. Les substructions anciennes paraissent avoir été entièrement récupérées lors des démolitions et je n'ai repéré que quelques agrégats de maçonnerie à l'emplacement de l'église et une mince couche de mortier rose dans l'emprise du cloître. La surveillance archéologique réalisée par le SRA de Bourgogne n'a pas plus permis d'observer de structures, sinon quelques fragments de murs dans l'ancien cimetière.

les lieux en cours de chantier et de comparer mes observations à celles que j'avais effectuées dans les années 1980. Malgré les lacunes, l'étude du site, des constructions et de la documentation a permis de retracer les grandes lignes de l'histoire architecturale de l'abbaye Saint-Paul.

Il apparaît que l'établissement des prémontrés, établi à la fin du XIIe siècle dans d'anciens bâtiments, fut entièrement reconstruit au milieu du XIIIe siècle, après l'accession de Saint-Paul au statut d'abbaye. Les édifices médiévaux étaient disposés selon le plan « régulier » des monastères. La construction était de qualité, mais la pierre de taille n'était employée que pour les éléments essentiels de la structure et les parties décorées.

Les chanoines prémontrés de Saint-Paul-sur-Vanne, au XIIIe siècle, semblent avoir été étroitement associés aux chanoines de la cathédrale<sup>95</sup>, car leur église était la nécropole des dignitaires du chapitre de Saint-Etienne, comme en témoignent les inscriptions funéraires relevées aux XVIIe et XVIIIe siècle. Ainsi, Saint-Paul rivalisait avec Saint-Jean de Sens, autre abbaye canoniale gardienne des dépouilles des anciens membres du Grand chapitre<sup>96</sup>.

Partiellement ruinée lors des troubles de la guerre de Cent-ans, Saint-Paul fut restaurée au début du XVIe siècle, puis connut les épreuves de la commende à partir de 1531. Sans ressources matérielles ni spirituelles, l'abbaye déclina aux XVIIe et XVIIIe siècle, n'ayant plus pour fonction principale que d'assurer le service de la paroisse Saint-Cartault. Réduite au statut de simple prieuré-cure en 1770, l'ancienne abbaye perdit alors une grande partie de ses édifices devenus inutiles à un ou deux religieux.

Saisis au titre des Biens nationaux en 1791, les bâtiments et le domaine de Saint-Paul furent transformés en établissement industriel au XIXe siècle. Les traces de l'ancienne maison religieuse subsistaient cependant encore dans les dernières décennies du XXe siècle, avant que la

<sup>95</sup> Tarbé confirme cette association étroite entre les prémontrés et les chanoines de la cathédrale lorsqu'il indique : « Quand les abbés de Saint-Paul sont réguliers, ils sont chanoines de Saint-Laurent », c'est-à-dire membres du collège de chanoines établi au XIIe siècle pour le service de la chapelle du palais des archevêques.

<sup>&</sup>lt;sup>96</sup> L'abbaye Saint-Jean-L'Evangéliste de Sens, restaurée en 1111, avait la garde du prieuré Saint-Sauveur, qui était le cimetière des chanoines de la cathédrale.

création de nouvelles rues et la construction d'immeubles et de pavillons effacent les traces de l'ancienne abbaye des prémontrés.

\*\*\*

## Annexe 1

## Liste des prieurs et des abbés de Saint-Paul-Sur-Vanne

1205 - A.... (prieur ?). Gallia christiana.

1220 - Nicolaus. Gallia christiana.

1220 (vers) – Leodequarius ou Leodegarius. Cartulaire du chapitre de Sens [Liste des professions].

1220 - Robertus. Gallia christiana, Cartulaire du chapitre de Sens [Liste des professions].

1240/1244 - Gilbertus. *Gallia christiana*, *Cartulaire du chapitre de Sens [Liste des professions]* et Testament de Hodéardis, femme de Jacques Frédeline [1254] (ADY, H. 480).

1244 – Isambertus ou Isembardius. *Gallia christiana*, *Cartulaire du chapitre de Sens [Liste des professions]*. Devient ensuite abbé de Dilo.

1247/1250 - Stephanus. Devient ensuite abbé de St-Marien à Auxerre. *Gallia christiana, Cartulaire du chapitre de Sens [Liste des professions]*.

1250/1262 - Clemens. Gallia christiana, Cartulaire du chapitre de Sens [Liste des professions].

1262 - Lambertus. Gallia christiana.

1268 - Stephanus. Gallia christiana.

1279/1280 - Clemens. Gallia christiana.

1280-1283 – Odo ou Odone. Gallia christiana, Cartulaire du chapitre de Sens [Liste des professions].

1292 - Guillaume. Cartulaire du chapitre de Sens [Liste des professions].

1370/1375 - Gulielmus. † 1375. Gallia christiana.

1376/1397 - Jean Housseau. Gallia christiana.

1400 - Nicolas Bradin. † 1400. Gallia christiana.

1424/1429 - Nicolas Brachu. Gallia christiana.

1442/1446 - Matthias. Gallia christiana, Cartulaire du chapitre de Sens [Liste des professions].

1453/1460 - Jean Jolivet. † 1460. Gallia christiana.

1460/1468 - Jean Fouré. Gallia christiana.

1469/1476 - Simon Senan. *Gallia christiana*. Simon de Senain d'après J. Rouillard (ADY, G. 41, pièce 9, p. 6-8, acte de 1470. Frère Jean Amyot est prieur).

1478/1489 ou 1501 - Jacques Chenin. *Gallia christiana*. Encore abbé en décembre 1489, d'après J. Rouillard (ADY, G. 41, pièce 9, p. 6-8). Le *Mémorial Tarbé* donne l'inscription funéraire de l'abbé Jacques Chenin (Jacobus Chenin) mort en 1501 (*qui obiit secunda die mensis octobris anno domini millesimo quingentesimo primo*) et signale la confusion avec son successeur (?) Gilles Chenin.

1501 - Aegidius (Gilles) Chenin. † 1501. *Gallia christiana*. Cité dans les *Notes manuscrites* de Tarbé comme 19e abbé et restaurateur de l'abbaye en 1501. Le *Mémorial Tarbé* indique que la mention *quondam totuis hujus loci reparatos et abbas* figurait sur la tombe de l'abbé *Jacques* Chenin et que le prénom *Aegidius* est donné par la *Gallia Christiana*.

1506 - Jean des Antes. † 1506. Gallia christiana.

1506 (après) - Gulielmus ? Gallia christiana.

1513/1531 - Etienne du Meez. † 1531. Gallia christiana.

1531-1558 - Jacques Spifame. *Gallia christiana*. 23e abbé en 1559 (!) d'après les *Notes manuscrites* de Tarbé. Evêque de Nevers, partisan de la Réforme et converti au protestantisme, il quitta les ordres et se maria. Il fut exécuté à Genève le 23 mars 1566.

1558-1578 - Aegidius (Gilles) Spifame. *Gallia christiana*. Neveu de Jacques Spifame, 24e abbé d'après les *Notes manuscrites* de Tarbé. Selon TAVEAU, *Catalogue des dignités*, Gilles Spifame était abbé de Saint-Paul et de Saint-Marcel de Paris. Il succéda à son oncle à l'évêché de Nevers.

1588-1607 - François de Vassy, O.S.B. Gallia christiana.

1601 - Pierre Le Clerc. Abbé de Saint-Paul en 1601, fut exempté des taxes prélevées pour l'extinction des dettes de la ville. Arch. nat. E 3b, fol. 360 r° et Bibl. nat., ms. fr. 18165, fol. 199 r°. Références citées par TURLAN (Juliette), *Histoire du corps de ville de Sens*, Paris, 1942, p. 160, note 2.

1607 - Pierre Bossuet ou Gosnet (?). Gallia christiana.

1606/1633 - Robert de Biez. *Gallia christiana*. Robert de Biel, abbé avant 1626, d'après E. Delcambre, *Servais de Lairuelz et la réforme des prémontrés*, p. 169.

1633/1637 - Pierre de Biez. Gallia christiana.

1637/1660 - Claude Duchast. Gallia christiana et Arch. dép. Yonne, G. 202.

1662 - Pierre Balthazard. Gallia christiana.

1670/1688 - Charles Balthazard. † 1688. Gallia christiana.

1688/1695 - Mathias Charlan. Gallia christiana.

1695/1707 - Nicolas Denise. Gallia christiana [1697] et Arch. dép. Yonne, G. 634.

1710 - Eustache de Feu. Chanoine de Sens. Arch. dép. Yonne, G. 634.

1717/1748 - Charles-Antoine Féra de Rouville. La *Gallia christiana* indique Eustache de Féra de Rouville, confondant cet abbé avec Eustache de Feu. Selon Fenel, *Catalogue des dignités*, il s'agit de « Charles-Antoine Fera de Rouville, cellérier et chanoine de l'église de Sens, abbé commendataire de Saint-Paul-lez-Sens, élu préchantre [du chapitre cathédral] le 20 juin 1721 ». Arch. dép. Yonne, G. 639.

1748/1755 - François Soucelier ou Soucelyer. Doyen de la collégiale de Bray-sur-Seine. *Gallia christiana, Almanach Royal* de 1753 et Arch. dép. Yonne, G. 646.

1755/1790 - Gabriel Gou. *Gallia christiana*. D'après *l'Almanach Royal*, ce fut le dernier abbé. L'*Almanach* Tarbé l'indique comme abbé commendataire en 1755 et précise qu'il était curé d'Everly. Il était également chanoine de Notre-Dame du Val à Provins et fut relégué à Saint-Paul par lettre de cachet du roi de 1770.

1790. N. Lhermite de Chambertrand (?). D'après un manuscrit XIXe conservé à St-Maurice de Sens, cité par B. Ardura.

#### Annexe 2

### Liste des curés et prieur-curés de Saint-Cartault.

#### Curés

1558 (?) - Jacques Spifame. Abbé de Saint-Paul, d'après la Coutume de Sens.

1606 - Robert de Biez. Abbé de St-Paul, ancien prieur de Dilo. Liste J.-L. Dauphin.

#### Prieurs-curés

1662 - Jean Mereau, bachelier en théologie. Liste E. Dodet. Cité dans les *Notes manuscrites* Tarbé.

1672 - Pierre Colmart. Liste E. Dodet. Religieux de Dilo, d'après J.-L. Dauphin. Cité dans les *Notes manuscrites* Tarbé.

1683 - Chaffin. Liste E. Dodet. Cité dans les Notes manuscrites Tarbé.

1689 - François Portas. Liste E. Dodet. Cité dans les Notes manuscrites Tarbé.

1701 - de Gouy. Liste E. Dodet. Prieur de Dilo, d'après J.-L. Dauphin. Cité dans les *Notes manuscrites* Tarbé.

1714 - Charles Lorrain, profès de Dilo, ancien prieur de Michery. Arch. dép. Yonne, H. 471.

1714 (après ?) : R.P. Gilloton, profès de St-Marien d'Auxerre. † un 24 avril et enterré le 25 au milieu de la nef (de St-Paul ?). Arch. dép. Yonne, H. 471.

17?? - R.P. Sanson, profès de Basse-Fontaine en Champagne. N'a pas demeuré à Sens (ADY. H.471).

1736 - Louis Chomel. Liste E. Dodet. Cité dans les *Notes manuscrites* Tarbé pour 1714, mais prieur en 1742 et 1743. Arch. dép. Yonne, H. 471.

(1772) 1773/1780. Louis Chevalier. Liste E. Dodet. Cité dans les *Notes manuscrites* Tarbé pour 1772. † le 14 février 1780, d'après les *Notes manuscrites* Tarbé.

1780/1791. Pierre-Marie Ballin. Prieur de l'abbaye de Prémontré Liste E. Dodet, d'après *l'Almanach de Sens* pour 1785, G. 636.

#### Annexe 3.

#### Bibliographie et sources

ADHEMAR (Jean), *Les tombeaux de la collection Gaignières. Dessins d'archéologie du XVIIe siècle*, [Extraits de la Gazette des Beaux-Arts], tome 1, Paris, 1974. N° 474 : Pierre tombale à St-Paul d'Isabelle de Henout, vve J. de Ravières, † 1298. N° 567 : Pierre tombale à St-Paul de Jean Colon († 1272), sa femme et leur fille († 1309).

ARDURA (Bernard), *Abbayes, prieurés et monastères de l'ordre de Prémontré en France, des origines à nos jours*, Presses Universitaires de Nancy, 1993 : Notice sur l'abbaye Saint-Paul, p. 505-507. Reprend la notice de BONNET (Philippe), en indiquant que l'église était encore ouverte au culte en 1860. Indique que Saint-Cartault fut transférée dans l'église abbatial au XVIIe siècle. Nombreuses erreurs dans les noms propres [Corbeuil pour Corbeil, T. Tareau pour B. Taveau, etc.). Liste des abbés. Sources manuscrites : Arch. dép. Yonne G. 20, 61, 63 à 65, 128, 136, 137 [Fonds de l'archevêché de Sens] ; H. 470 à 488 ; Q. 54. Bibl. mun. de Nancy, ms. 992, t. XIII, p. 369. Arch. nat. G<sup>9</sup> 12. Sources imprimées : 21 références bibliographiques qui donnent un état complet des sources imprimées et des études relatives à l'abbaye Saint-Paul.

ARRETS DU CONSIL DU ROI, *Règne de Louis XVI*, tome 1, Paris, 1978 : N° 2437, p. 147 : Versailles, lundi 1er mai 1775. Arrêt autorisant la

destruction des anciens bâtiments de l'abbaye. Source : Arch. nat. E. 2519, fol. 153 et 154.

BONNET (Philippe), Les constructions de l'ordre des prémontrés en France aux XVIIe et XVIIIe siècles, [Bibliothèque de la Société française d'archéologie, n° 15], Paris, Arts et Métiers graphiques, 1983 : Notice sur l'abbaye Saint-Paul, p. 201. L'auteur indique : « Les bâtiments du XIIIe siècle subsistèrent jusqu'en 1860, date à laquelle l'église était encore ouverte au culte » (L'origine de cette fausse indication ne peut être déterminée). Les sources d'archives pour cette notice renvoient à Arch. nat. D XIX-12 [Comité ecclésiastique, état des religieux par congrégations] et à Arch. nat. G<sup>9</sup> 12 [Commission des Réguliers et des Secours].

COTTINEAU (Dom L. H.), *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, Macon, 1939 : Notice sur Saint-Paul, col. 3008. Notice succinte, 11 références bibliographiques. Indique en sources : Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. 1837, fol. 281 [manuscrit du XVIIIe siècle donnant la liste des abbés de l'origine à 1244 ?].

DAUPHIN (Jean-Luc), *Notre-Dame de Dilo. Une abbaye au cœur du Pays d'Othe*, [Coll. Terre d'Histoire], Les Amis du Vieux Villeneuve, Villeneuvesur-Yonne, 1992 : Note sur Saint-Paul p. 21 et 23. Sources : Arch. dép. Yonne H. 482 et H. 608.

DELCAMBRE (Etienne), *Servais de Lairuelz et la réforme des Prémontrés*, Averbode, 1964 : Mention de l'essai d'introduction de la réforme à Saint-Paul avant la fin de 1626 par l'abbé Robert de Biel. Sources : Lettres patentes de Louis XIII de décembre 1626 et Arch. dép. du Calvados, H. 24, r. 18 et H. 26, n° 481, fol. 4 v°.

ROUILLARD (Joséphine), *Entretien et réparations des moulins à eau du chapitre de Sens au XVe siècle*, mémoire de DEA en Histoire, Université Paris 1, multigraphié, 1992. Sources : analyse de 5 actes (1242-1489) relatifs aux biens de l'abbaye Saint-Paul, Arch. dép. Yonne, G. 41, pièce n° 9.

MOLARD (Francis), « Testaments conservés dans les Archives de l'Yonne », Bulletin du Comité des Travaux historiques. Histoire et

*Philologie*, n° 3-4, 1884. Edition des testaments de Girard de Vinneuf (février 1225) (d'après ADY, H. 475) et de Hodeardis, femme de Jacques Fredeline (Septembre 1254) (d'après ADY, H. 480) contenant des legs en faveur de l'abbaye Saint-Paul.

## **Denis CAILLEAUX**

## Le site et les bâtiments de l'ancienne abbaye Saint-Paul-sur-Vanne. Ordre de Prémontré

# Illustrations

Fig. 1. Plan de situation de l'abbaye Saint-Paul-sur-Vanne et des églises paroissiales des faubourgs méridionaux de la cité de Sens au XIIIe siècle. Dessin DC.

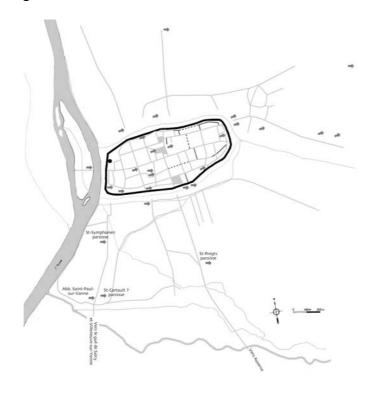


Fig. 2. Sens, rue Champbertrand, n° 100. Façade Ouest de l'ancienne maison de la fabrique Querelle-Cronier pendant travaux. Traces des arcatures murées incluses dans la maçonnerie. Cl. DC.



Fig. 3. Sens, rue Champbertrand, n° 100. Petite porte du logis du prieuré-cure de Saint-Cartault. XVIIIe siècle. Cl. DC.



Fig. 4. Sens, ancienne abbaye Saint-Paul. Ancienne baie géminée de la salle capitulaire, après travaux. Le grand arc central est une restitution moderne. Cl. DC.



Fig. 5. Sens, ancienne abbaye Saint-Paul. Chapiteau d'une baie de la salle capitulaire. Cl. P. de Maulmain.



Fig. 6. Sens, ancienne abbaye Saint-Paul. Bases d'une baie de la salle capitulaire. Cl. P. de Maulmain.



Fig. 7. Croquis de restitution des ouvertures médiévales du rez-de-chaussée de la façade occidentale de l'ancien Logis du prieur-curé dans l'abbaye Saint-Paul. Dessin DC.

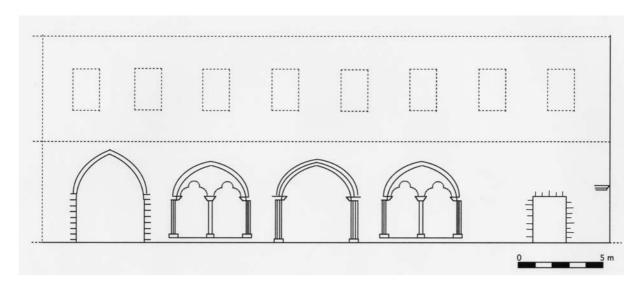


Fig. 8. Sens, rue Champbertrand, n° 100. Résidence du Prieuré. La salle voûtée du rez-dechaussée, ancienne sacristie de l'abbatiale Saint-Paul. Cl. X.



Fig. 9. Sens, ancienne abbaye Saint-Paul. Chapiteau de l'angle sud-est du pignon sud. Cl. P. de Maulmain.



Fig. 10. Sens, ancienne abbaye Saint-Paul. Chapiteau de l'angle sud-ouest du pignon sud. Cl. P. de Maulmain.



Fig. 11. Les édifices de l'abbaye Saint-Paul-sur-Vanne au milieu du XVIIIe siècle, d'après un plan de Sens extrait de l'*Atlas Trudaine*, conservé à Paris, Arch. nat. Dessin et légendes DC.

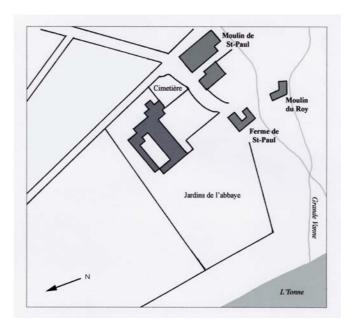


Fig. 12. Sens, ancienne abbaye Saint-Paul. Pignon sud de l'ancienne fabrique Querelle-Cronier, avant travaux. Cl. DC.



Fig. 13. Sens, ancienne abbaye Saint-Paul. Pignon sud de l'ancienne fabrique Querelle-Cronier, pendant travaux. Cl.X.



Fig. 14. Pierre tombale d'Isabelle de Henout dans l'église Saint-Paul-sur-Vanne. Dessin de la Collection Gaignières. Paris, BNF.



Fig. 15. Pierre tombale de Jean Colon dans l'église Saint-Paul-sur-Vanne. Dessin de la Collection Gaignières. Paris, BNF.



Fig. 16. Le site et les bâtiments de l'ancienne abbaye Saint-Paul en 1821-1828, d'après une feuille du cadastre Napoléon de la commune de Sens.

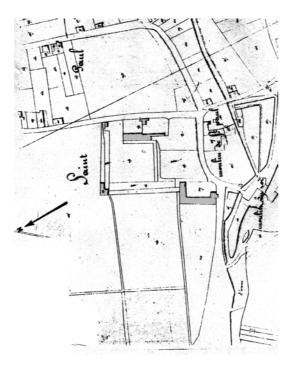


Fig. 17. Interprétation du cadastre Napoléon. Dessin et légendes DC.

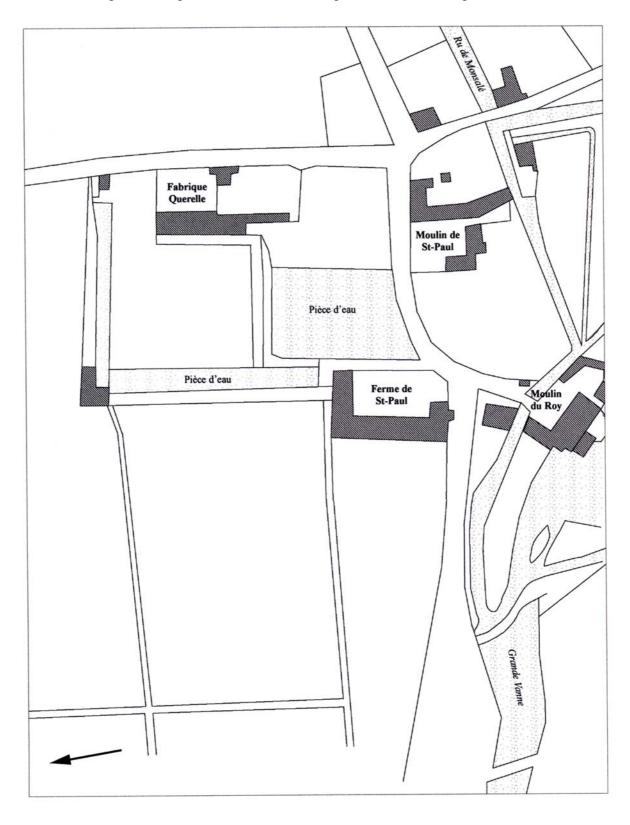


Fig. 18. Le système hydraulique et les bâtiments du quartier Saint-Paul en 1876. Dessin DC d'après un original dressé et légendé par A. Querelle.

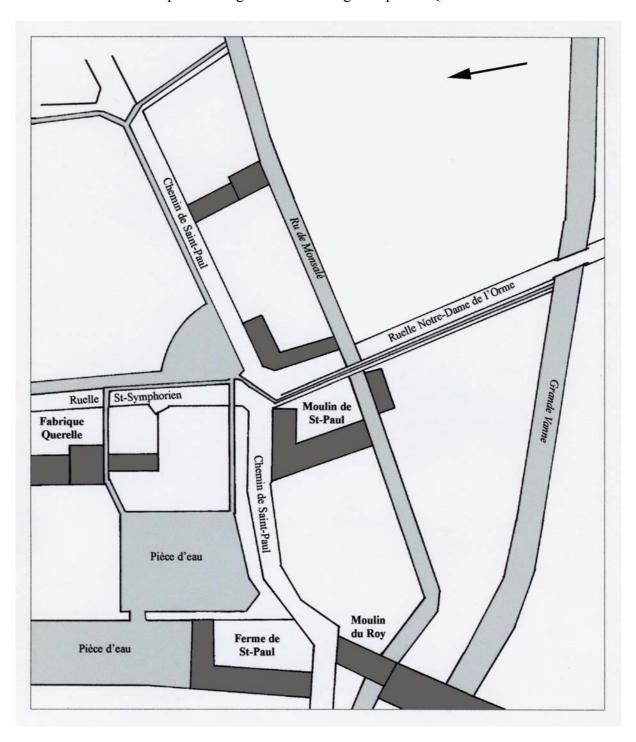


Fig. 19. Sens, rue Champbertrand, n° 100. Mur de clôture de la cour sud, avant destruction, conservant un placard liturgique (?). Vestige de de l'ancienne église Saint-Cartault. Cl. DC.



Fig. 20. Vestiges de l'ancienne église Saint-Cartault avant dépose. Photo Sépot, vers 1892. Archives de la Société archéologique de Sens.

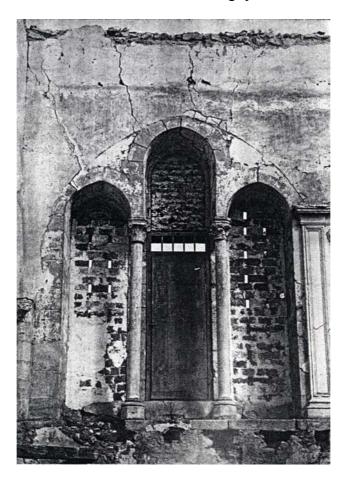


Fig. 21. Retable de l'ancienne église Saint-Cartault avant dépose. Photo Sépot, vers 1892. Archives de la Société archéologique de Sens.



Fig. 22. Fenêtre médiévale de l'abbaye Saint-Jean de Sens. Gravure du *Dictionnaire de l'architecture française* d'E. Viollet-le-Duc, art « Galerie ».

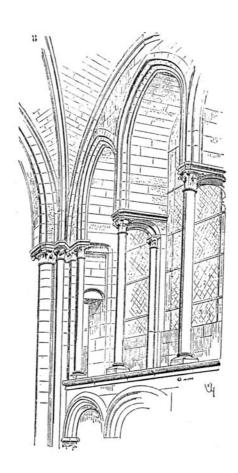


Fig. 23. Restitution axonométrique de l'abbatiale Saint-Paul-sur-Vanne. Etat du XIIIe siècle. Hypothèse de recherche. Dessin DC.

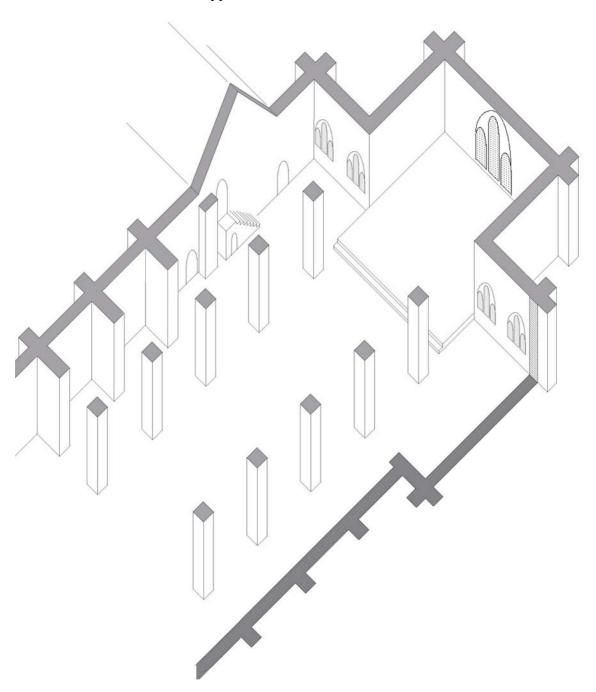


Fig. 24. Restitution axonométrique de l'abbatiale Saint-Paul-sur-Vanne. Etat du XVIIe siècle, avec situation des sépultures. Hypothèse de recherche. Dessin DC.

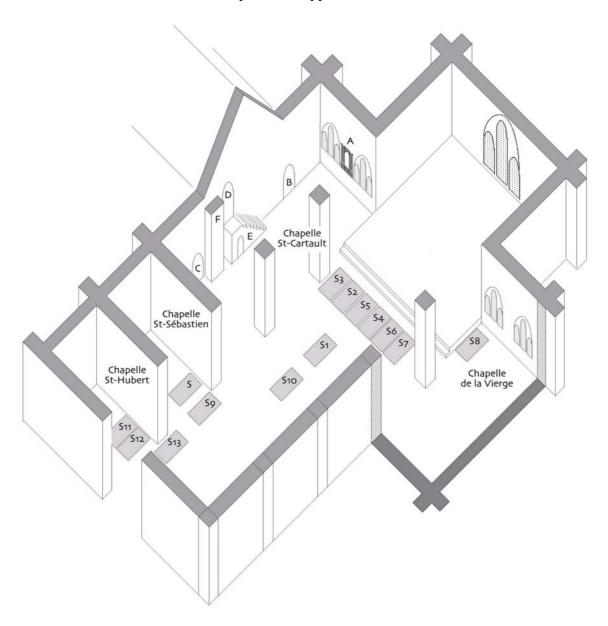


Fig. 25. Restitution axonométrique de l'église Saint-Cartault au XVIIIe siècle. Hypothèse de recherche. Dessin DC.

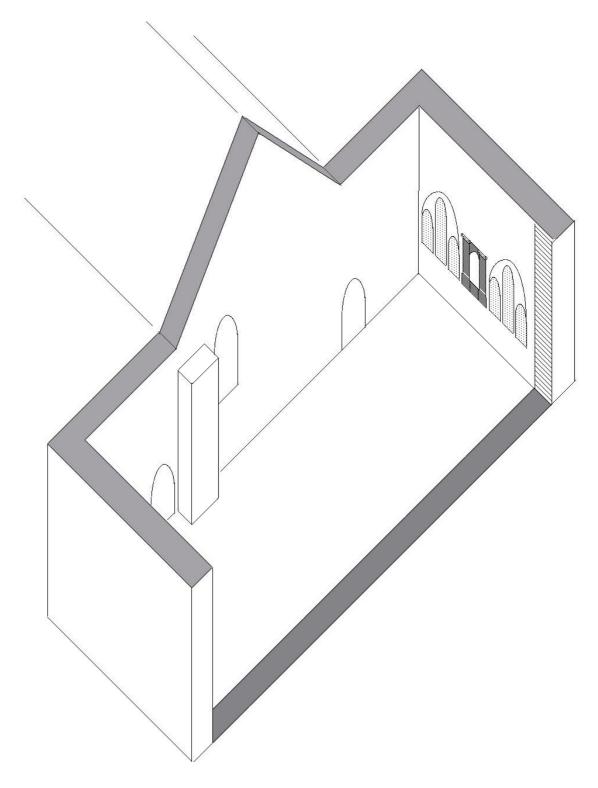


Fig. 26. Plan de situation des édifices de l'abbaye Saint-Paul-sur-Vanne sur fonds du cadastre Napoléon. Hypothèse de recherche. Dessin DC.

